

2025 GUIDE DE PROTECTION DES CULTURES HORTICOLES

Des technologies fiables et des solutions innovatrices pour les producteurs canadiens de fruits et de légumes.

Qu'il s'agisse d'insectes, de maladies ou de mauvaises herbes, la vaste gamme de solutions hautement performantes de Corteva Agriscience™ vous garantit tout ce dont vous avez besoin pour protéger vos cultures de fruits et de légumes. Nos produits sont conçus pour fonctionner avec vos programmes intégrés de lutte antiparasitaire existants. Notre équipe innove et conçoit continuellement de nouvelles technologies pour vous offrir les solutions à la fine pointe en matière de protection des cultures horticoles.

Corteva Agriscience : la société agricole dédiée aux agriculteurs et aux producteurs.

TOUJOURS MIEUX.

VOICI NOS SPÉCIALISTES EN HORTICULTURE :

QUEST DU CANADA

Lisa Jarrett
T: 250-870-3734
C: lisa.jarrett@corteva.com

ONTARIO

Alana Respondek
T: 905-867-3927
C: alana.respondek@corteva.com

QUEBEC

Brunilde Amesse
T: 418-563-6481
C: brunilde.amesse@corteva.com

CANADA ATLANTIQUE

Justin Toner
T: 506-479-0444
C: justin.toner@corteva.com

GUIDES DE PRODUITS POUR LES PRODUCTEURS

Fruit	4
Légumes	5

GROUPEMENTS DES CULTURES

Brassicas	8
Canneberges	10
Fruits à noyau	12
Fruits à pépins	14
Légumes à bulbe	16
Légumes-feuilles	18
Légumes fruits	20
Légumes à racines et à tubercules	22
Maïs sucré	24
Petits fruits	26
Raisins	28
Légumes de serre	30
Plantes ornementales	31

INSECTICIDES

Closer™ insecticide	34
Delegate™ insecticide	35
Entrust™ insecticide	36
Appât pour mouches à fruits GF-120 insecticide	37
Intrepid™ insecticide	38
Success™ insecticide	39
Vydate™ insecticide/nématicide	40

NÉMATOCIDE

Salibro™ nématocide	42
---------------------------	----

FONGICIDES

Acapela™ fongicide	45
Curzate™ fongicide	46
Fontelis™ fongicide	47
Indar™ fongicide	48
Nova™ fongicide	49
Tanos™ fongicide	50

HERBICIDES

Accent™ IS herbicide	52
Kerb™ SC herbicide	53
Lontrel™ XC herbicide	54
Prism™ SG herbicide	55
Steadfast™ IS herbicide	56

PRODUITS BIOLOGIQUES

Utrisha™ N biostimulant efficacité nutritionnelle	57
---	----

GROUPE DE CULTURES

Lutte intégrée contre les ravageurs	60
Liste des groupes de cultures	61

AVIS IMPORTANT :

Ces renseignements ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne constituent pas une information suffisante pour l'application. Veuillez toujours lire et suivre les directives figurant sur les étiquettes.

	INSECTICIDES							FONGICIDES				HERBICIDES				NÉMATOCIDE	BIOLOGIQUES
	Clouser™	Delegate™	Entrust™	Appât pour mouches à fruits GF-120	Intrepid™	Success™	Vydate™	Fontelis™	Indar™	Nova™	Tanos™	Kerb™ SC	Lontrel™ XC	Prism™ SG	Steadfast™ IS	Salibro™	Utrisha™ N
Abricots	X	X	X		X	X		X	X			X	X		X*	X	
Amélanches	X	X	X		X	X		X		X		X				X	
Bleuets nains	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X		X	X	
Bleuets en corymbes	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X			X	
Canneberges	X	X	X		X	X		X	X			X	X		X	X	
Cantaloups					X			X		X					X	X	
Cerises	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X		X*	X	
Fraises		X	X			X		X		X	X				X	X	
Framboises	X	X	X		X	X	X	X		X	X		X			X	
Melons d'eau					X			X		X					X	X	
Mûres sauvages	X	X	X		X	X		X		X	X					X	
Nectarines	X	X	X		X	X		X	X	X		X	X		X*	X	
Pêches	X	X	X		X	X		X	X	X		X	X		X*	X	
Poires	X	X	X		X	X		X		X	X	X				X	
Pommes	X	X	X	X	X	X	X*	X		X	X	X				X	
Prunes/Prunes à pruneau	X	X	X		X	X		X	X			X	X		X*	X	
Raisins	X	X	X		X	X				X			X		X	X	

* Arbres non productifs.

Lisez toujours l'étiquette pour connaître les doses, les directives et les précautions. Visitez Horticulture.corteva.ca/fr pour plus de détails.

	INSECTICIDES							FONGICIDES					HERBICIDES				NÉMATOCIDE	BIOLOGIQUES
	Clouser™	Delegate™	Entrust™	Intrepid™	Success™	Vydate™	Acapela™	Curzate™	Fontelis™	Nova™	Tanos™	Accent™ IS	Kerb™ SC	Lontrel™ XC	Prism™ SG	Salibro™	Utrisha™ N	
Ail		X	X		X		X		X								X	
Asperge	X	X	X		X												X	
Aubergine		X	X	X	X				X						X		X	
Aubergine – serre		X	X		X				X	X								
Basilic et aneth		X	X		X													
Bette à carde	X	X	X	X	X				X									
Brocoli	X	X	X	X	X				X				X				X	
Carotte	X	X							X						X		X	
Céleri	X	X	X	X	X				X								X	
Chou	X	X	X	X	X				X				X				X	
Chou-fleur	X	X	X	X	X				X				X				X	
Citrouille				X					X	X					X		X	
Concombre				X					X	X					X		X	
Concombre – serre		X	X		X				X	X								
Crucifères repiqués			X		X													
Échalotes – bulbe sec		X	X		X		X	X										
Légumineuses (Haricots)		X	X	X	X		X	X									X	
Légumineuses (Pois)				X			X	X									X	
Laitue – serre		X	X		X				X									
Laitue pommée et en feuilles	X	X	X	X	X				X			X					X	
Mais – sucré	X	X	X	X	X		X				X							
Matériel de pépinière non productif		X																
Menthe		X	X		X													
Navet	X	X	X		X				X				X					
Oignon – bulbe sec		X	X		X		X	X					X					
Oignon – vert		X	X		X		X	X									X	
Patate douce	X			X											X		X	
Persil	X	X	X	X	X				X									
Poivron – serre		X	X		X				X	X								
Poivron		X	X	X	X				X						X		X	
Pommes de terre	X	X	X		X	X	X	X		X			X		X		X	
Radis	X	X	X		X				X								X	
Rutabaga	X	X	X		X				X				X					
Tomate		X	X	X	X				X	X			X		X		X	
Tomate – serre		X	X		X				X	X								

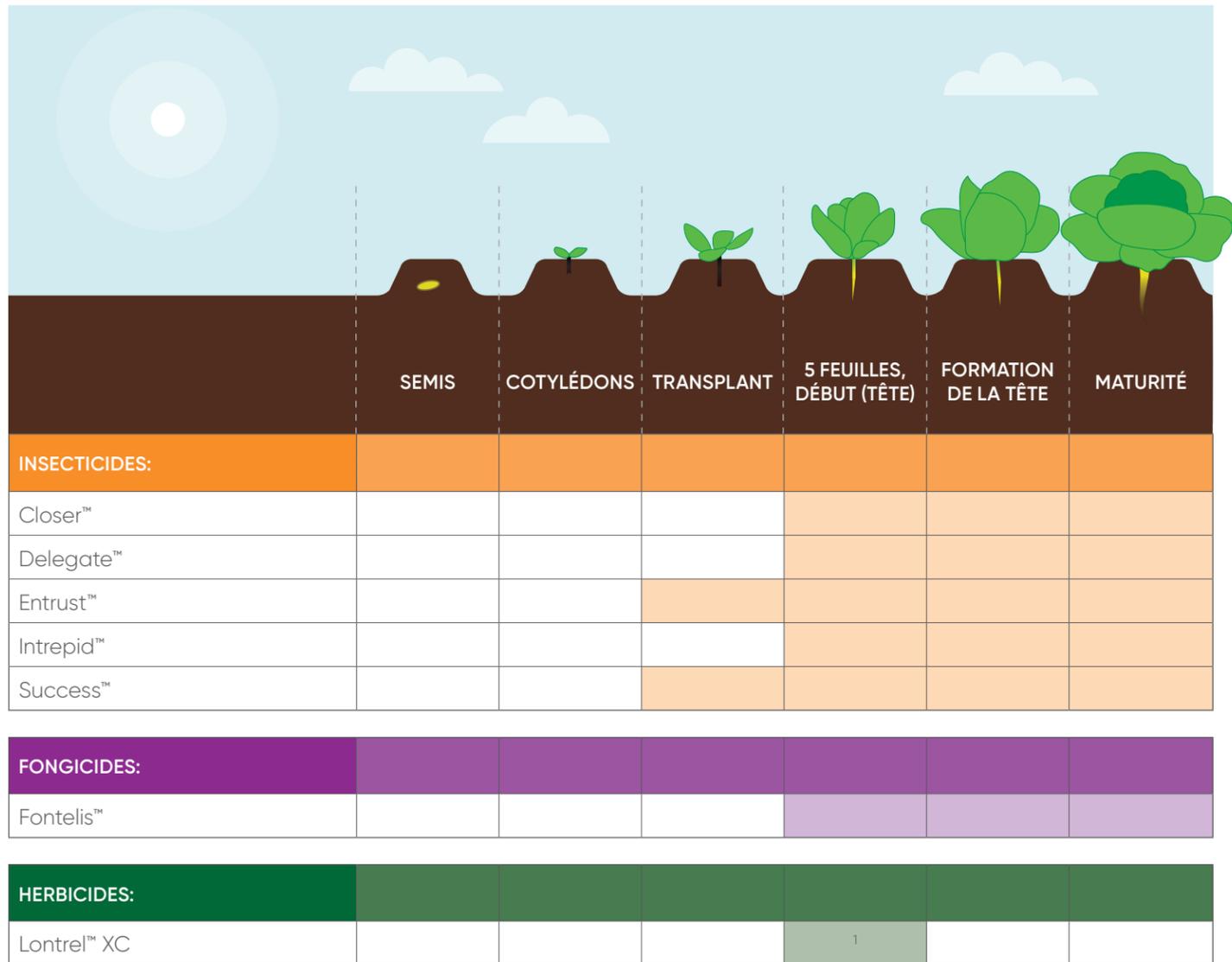
Lisez toujours l'étiquette pour connaître les doses, les directives et les précautions. Visitez Horticulture.corteva.ca/fr pour plus de détails.

GROUPES DE CULTURES



BRASSICAS

(Groupe de cultures 5-13 y compris les brocolis, les choux-fleurs et les choux)



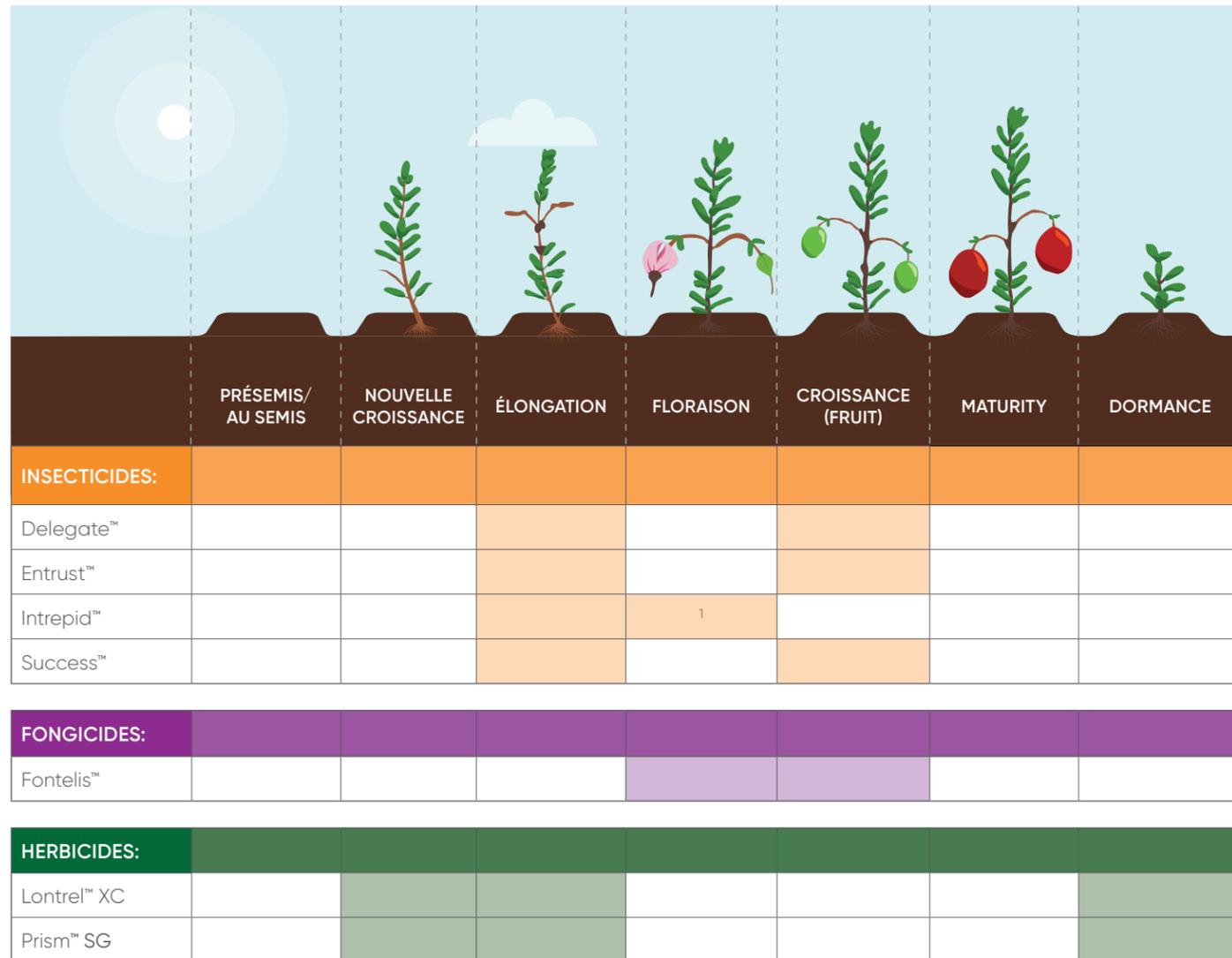
¹ Appliquer après la greffe établie, environ 7 jours après la transplantation jusqu'à 8 à 10 feuilles.

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION [‡]	ZDOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Altise des crucifères*	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
Cécidomyie**	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	292 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	146 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
Fausse-arpenreuse du chou, Fausse teigne des crucifères, Piéride du chou	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	140-200 g	12	1	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Intrepid™	Methoxyfenozyde	18	C	300-600 mL	12	1	2 L/ha
Mouche du chou	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	25 mL/1000 plantes	24	3	1
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	12,5 mL/1000 plantes	24	3	1
Pucerons	Closer™	Sulfoxaflor	4C	C, Ing	100-150 mL	12	3	2
Thrips*	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	200-336 g	12	1	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	292 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	146 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
FONGICIDES								
Moisissure grise	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1,25-2,25 L	12	0	5,25 L/ha
Pourriture sclérotique*, Alternariose, Oïdium	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1,25-1,75 L	12	0	5,25 L/ha
HERBICIDES								
Mauvaises herbes feuilles larges	Lontrel™ XC	Clopyralide	4	Sys	0,34 L	12	30	1

‡ C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

* Répression
 ** Réduction des dommages
 Ce guide doit être utilisé comme référence seulement.
 Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

CANNEBERGES



¹ Appliquer seulement lorsque les abeilles ne sont pas dans la région

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION [†]	DOSE\ HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Cécidomyie des atocas*	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	21	3
Pyrale des atocas	Success™	Spinosad	5	C, Ing	365 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	21	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	727 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	21	3
	Intrepid™	Methoxyfénozide	18	Ing	0,75-1,16 L	12	14	2 L/ha
Tordeuse des canneberges Tordeuse soufrée	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	21	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	21	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	21	3
	Intrepid™	Methoxyfénozide	18	Ing	0,75-1,16 L	12	14	2 L/ha
FONGICIDES								
Moissure grise	Fontelis™	Penthiopyrade	7	Sys	1-1,75 L	12	0	5,25 L/ha
HERBICIDES								
Vesce	Lontrel™ XC	Clopyralide	4	Sys	12 mL / L eau**	12	60	2
M.h. feuilles larges et graminées: Amarante à racine rouge, Chénopode blanc*, Chiendent, Sétaires, Pied-decoq	Prism™ SG	Rimsulfuron	2	Sys	60 g	12	60	1

† C – Contact
Ing – Ingestion
Sys – Systémique
Pré – Préventif
Cur – Curatif

* Répression

** Application par mèche uniquement

Ce guide doit être utilisé comme référence seulement.
Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

FRUITS À NOYAU

(Groupe de cultures 12-09 y compris les cerises, les pêches et les prunes)



	PRÉSEMS/AU SEMIS	POINTE VERTÉ	ROSE	FLORAISON	CHUTE DES PÉTALES	NOUAISON	FENDILLEMENT/CHÛTE DE LA COSSE	GROSSISSEMENT DES FRUITS	COULEUR PAILLE (CERISES SEULEMENT)	ROUJISSEMENT	RÉCOLTE	APRÈS LA RÉCOLTE	DORMANCE
INSECTICIDES:													
Closer™													
Delegate™													
Entrust™													
Appât pour mouches à fruits GF-120													
Intrepid™													
Success™													
FONGICIDES:													
Fontelis™													
Indar™													
Nova™													
HERBICIDES:													
Lontrel™ XC													
Prism™ SG													
NÉMATOCIDES:													
Salibro™**	Se référer à l'étiquette du produit pour le moment de l'application.												

**Non-fructifère seulement

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION†	DOSE/HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Cochenille de San José	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	200-400 mL	12	7	2
Drosophile à aile tachetée	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	5
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL			1-3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL			1-3
Perceur du pêcher, Petit perceur du pêcher*	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	1-5	3
Petite mineuse du pêcher	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL*	12	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	14
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL*			14
	Intrepid™	Methoxyfenozone	18	Ing	750 mL			7
Pucerons; vert du pêcher, farineux du prunier et noir du cerisier	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	100-200 mL	12	7	2
Thrips des petits fruits*	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	12	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	14
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL			14
Tordeuse à bandes obliques, Tordeuse trilingnée, Tordeuse du pommier, Tordeuse européenne, Pique-bouton du pommier	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	210-420 g***	12	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1-5
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL			1-3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL			1-3
	Intrepid™	Methoxyfenozone	18	Ing	750 mL***			7
Trypète des cerises	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g*	12	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	5
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL			7
Tordeuse orientale du pêcher	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	12	1-5
	Intrepid™	Methoxyfenozone	18	Ing	1,5 L			14
FONGICIDES								
Botrytis	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1,25 - 1,75 L	12	0	4,5 L/ha
Brûlure de la fleur	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1 - 1,75 L	12	12	0
	Indar™	Fenbuconazole	3	Pré	140 g			1
Nodule noir	Indar™	Fenbuconazole	3	Pré	140 g	12	1	7
Oidium blanc	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1-1,75 L	12	12	0
	Nova™	Myclobutinal	3	Pré, Cur	340 g			1
Pourriture brune	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1 - 1,75 L	12	12	0
	Indar™	Fenbuconazole	3	Pré	140 g			1
	Nova™	Myclobutinal	3	Pré, Cur	340 g			1
Pourriture des fruits	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1 - 1,75 L	12	0	4,5 L/ha
Tache foliaire	Nova™	Myclobutinal	3	Pré, Cur	340 g	12	1	6
Tavelure noire	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1 - 1,5 L	12	0	4,5 L/ha
Tavelure des feuilles du cerisier*	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1,5 L	12	0	4,5 L/ha
HERBICIDES								
Mauvaises herbes à feuilles larges, vesce jargeau	Lontrel™ XC	Clopyralide	4	Sys	0,25-0,50 L	12	30	1
Mauvaises herbes (feuilles larges et graminées)Amarante à racine rouge, Chénopode blanc*, Chiendent, Setaire, Pied-de-coq	Prism™ SG	Rimsulfuron	2	Sys	60 g	12	14	1
NÉMATOCIDES								
Nématode cécidogène	Salibro™**	Fluazindolizine		Ing	2,24-4,48 L	12	365	4,48 L/ha

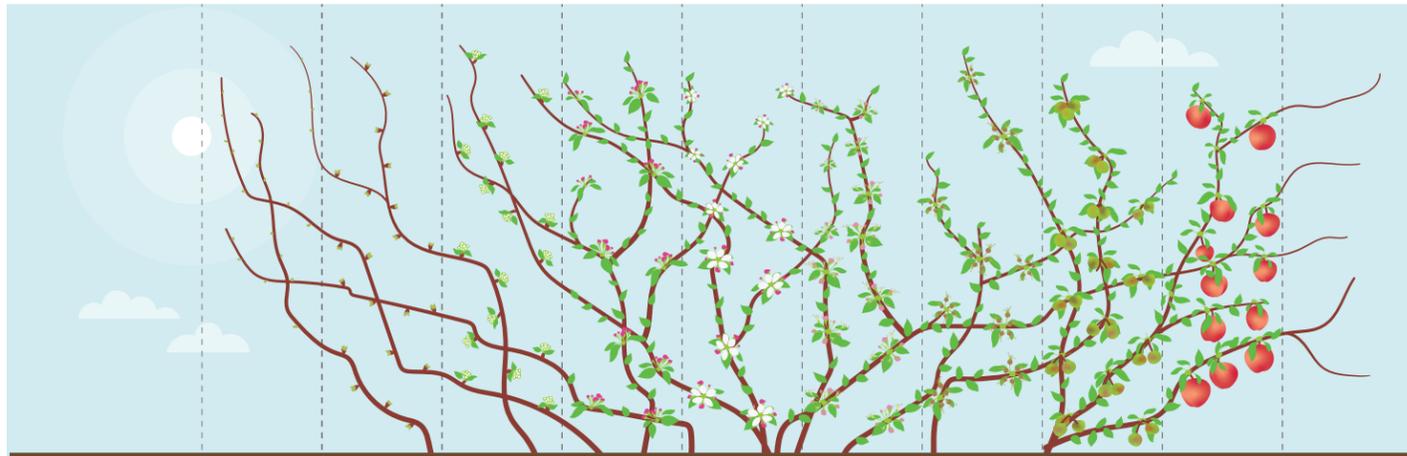
† C – Contact
Ing – Ingestion
Sys – Systémique

* Répression
** Non fructifère seulement
*** Tordeuses à bandes obliques et tordeuses trilingnées seulement

Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

FRUITS À PÉPINS

(Groupe de cultures 11-09 y compris les pommiers et les poiriers)



	POINTE VERTE	DEMI-POUCE VERDI	PRÉBOUTON ROSE	ROSE	PLEINE FLORAISON	CHUTE DES PÉTALES	NOUAISON	ÉTÉ	RÉCOLTE	DORMANCE
INSECTICIDES:										
Closer™										
Delegate™										
Entrust™										
Appât pour mouches à fruits GF-120										
Intrepid™										
Success™										
FONGICIDES:										
Fontelis™										
Nova™										
HERBICIDES:										
Kerb™ SC										
Lontrel™ XC										
NÉMATOCIDES:										
Vydate™**										

* Non-bearing apple only

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION†	DOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Mouche de la pomme*	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	7	3
Tordeuse orientale du pêcheur	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	7	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	Ing	1 L	12	14	2
Carpocapse de la pomme	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	7	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	Ing	1 L	12	14	2
Charançon de la prune* Hoplocampe du pommier	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	7	3
Cochenille de San José	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	200-400 mL	12	7	2
Sésie du cournoillier	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g	12	7	2
Sésie du pommier	Success™	Spinosad	5	C, Ing	125 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	7
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	250 mL		7	7
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g		12	7
Mineuse marbrée du pommier et Mineuse occidentale des feuilles	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	210-420 g	12	7	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	Ing	0,5 L	12	14	2 L/ha
Pucerons; puceron du pommier, puceron rose du pommier	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	100-200 mL	12	7	2
	Vydate™**	Oxamyl	1A	C, Ing	1,5 - 3 L/1,000 L	12		3
Punaise de la molène, puceron lanigère	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	400 mL	12	7	2
Punaise terne	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	300 mL	12	7	2
Tordeuse à bandes obliques, Tordeuse dupommier, Tordeuse européenne, Pique-bouton du pommier	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	210-420 g	12	7	3
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL		7	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	Ing	0,75 L***		12	14
FONGICIDES								
Oïdium blanc, Rouille du genévrier, Tavelure du pommier	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1-1,5 L	12	28	4,5 L/ha
	Nova™	Myclobutinal	3	Pré, Cur	340 g	12	14	6
HERBICIDES								
Chiendent, graminées annuelles	Kerb™ SC	Propyzamide	3	Sys	5,6 L	24		1
Mauvaises herbes à feuilles larges, vesce de jargeau	Lontrel™ XC	Clopyralide	4	Sys	0,34 L	12	30	1
NÉMATOCIDES								
Nématodes des lésions racinaires	Vydate™**	Oxamyl	1A	Sys	1,25 L/1000 L	12	365	1

† C – Contact
Ing – Ingestion
Sys – Systémique

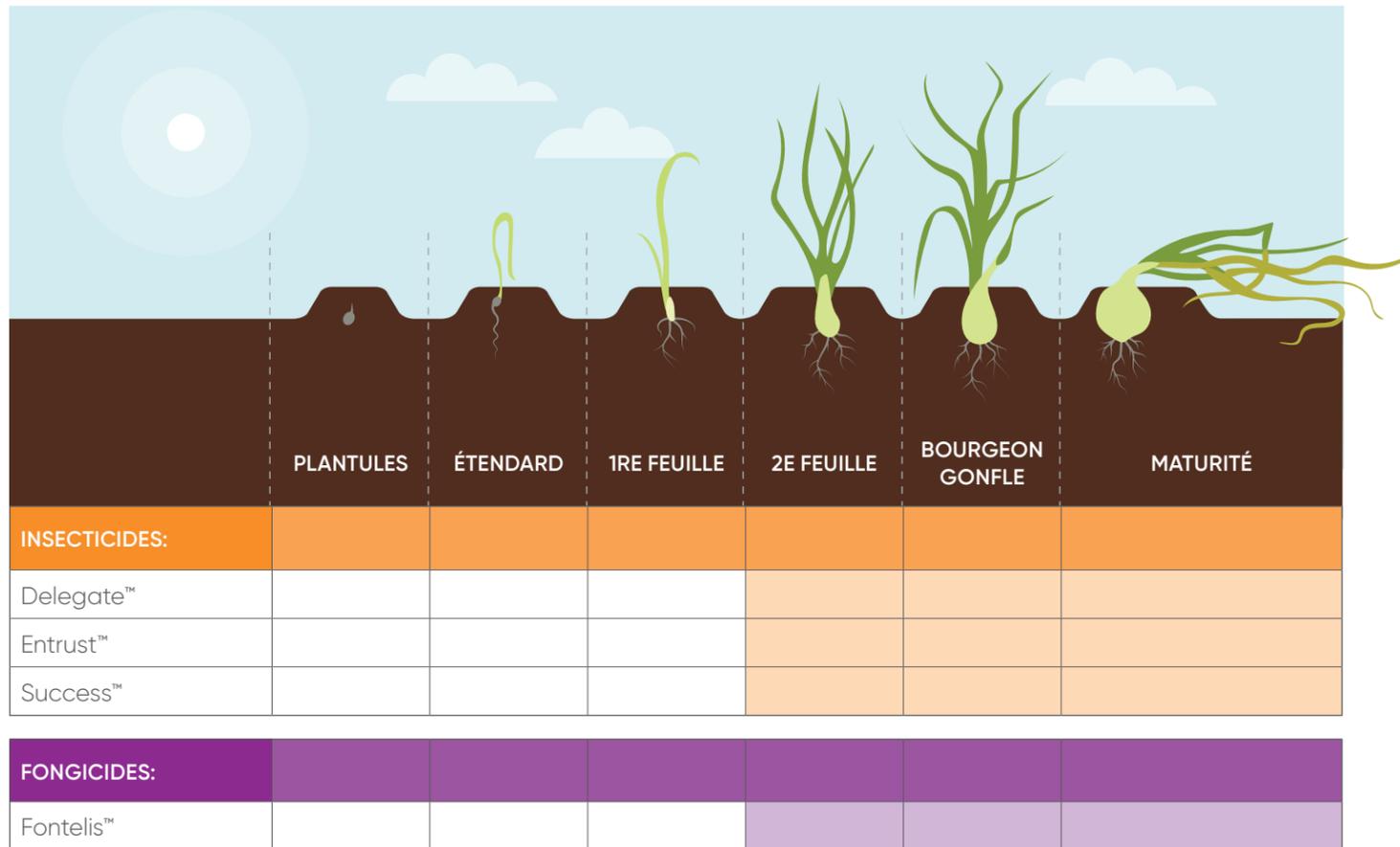
Pré – Préventif
Cur – Curatif

* Répression
** Pommiers non productifs seulement
***Tordeuses à bandes obliques et tordeuses trilingées seulement

Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

LÉGUMES À BULBE

(Groupe de cultures 3, y compris l'oignon vert et l'ail)



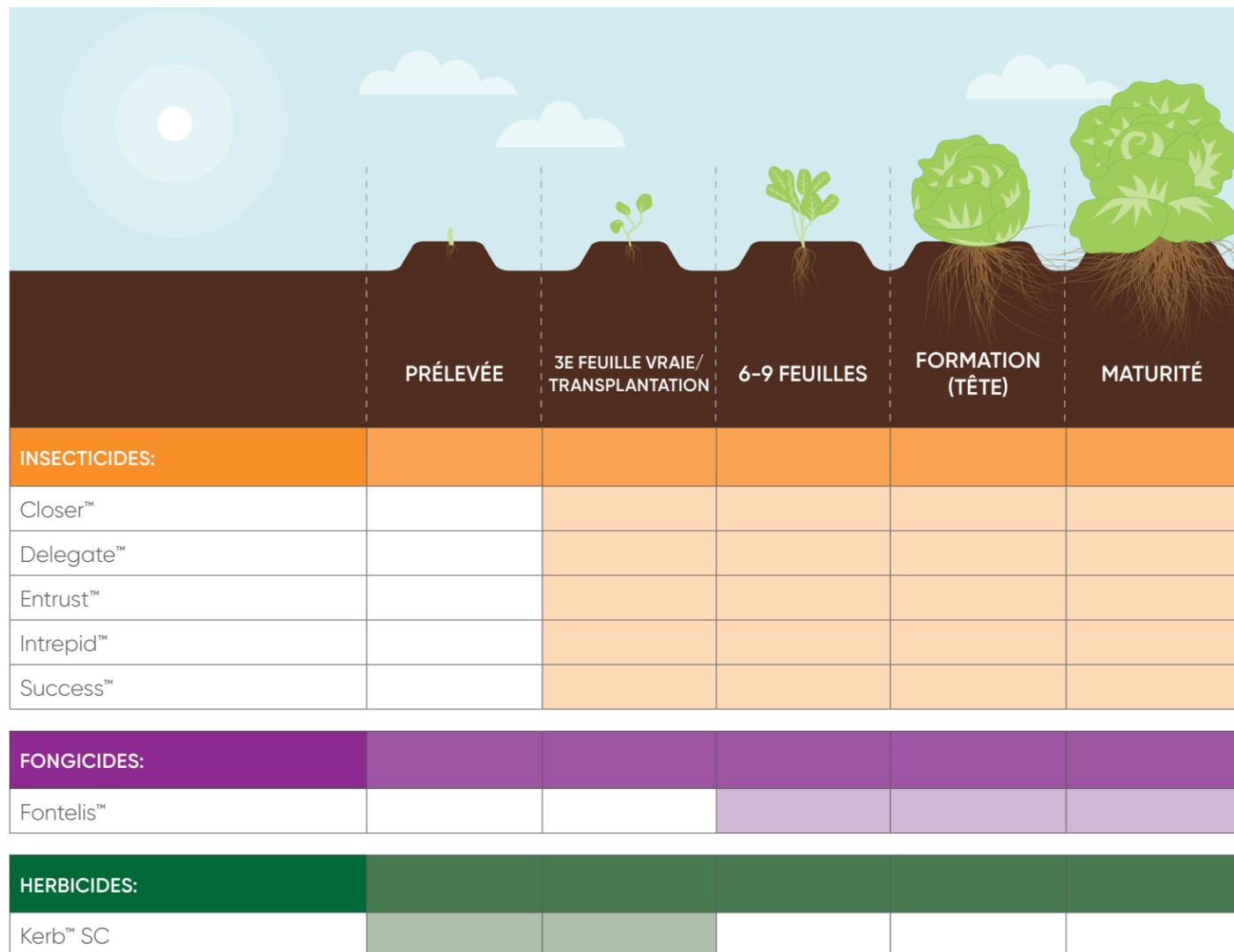
RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION†	DOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDE								
Teigne du poireau*	Success™	Spinosad	5	C, Ing	218-262 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	437-527 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	200-336 g	12	3	3
Thrips*	Success™	Spinosad	5	C, Ing	218-262 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	437-527 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	200-336 g	12	3	3
FONGICIDES								
Moissure grise, Alternariose, Brûlure des feuilles	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pré, Cur	1,25-1,75 L	12	3	5,25 L/ha

‡ C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

* Répression
 Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

LÉGUMES-FEUILLES

(Groupe de cultures 4-13 y compris les laitues et les épinards)



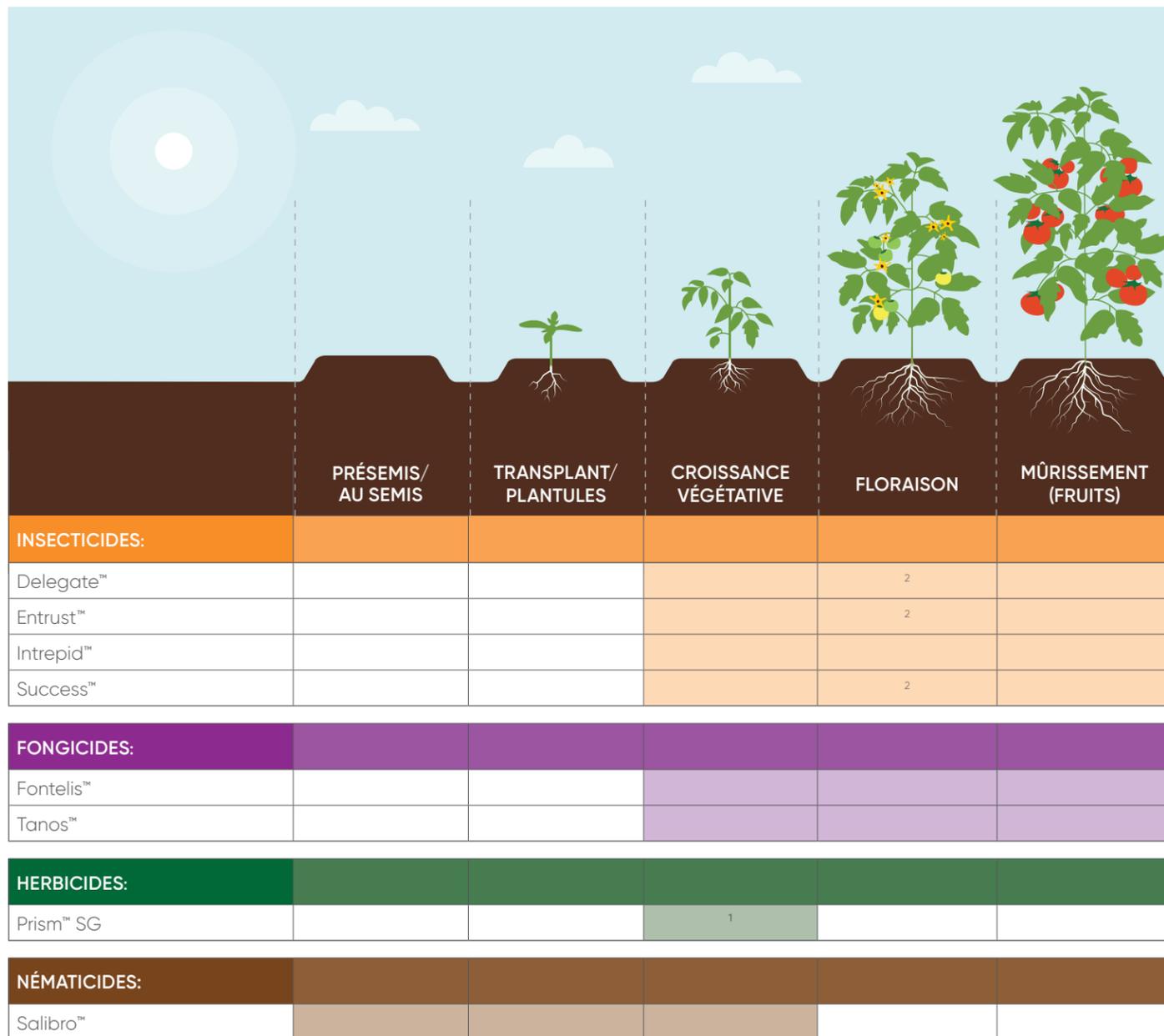
RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION*	DOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Fausse-arpenteuse du chou	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1-3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1-3	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	140-200 g	12	1	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	C	300-600 mL	12	1	2 L/ha
Fausse-teigne des crucifères, Piéride du chou	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1-3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1-3	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	140-200 g	12	1	3
Pucerons	Closer™	Sulfoxaflor	4C	C, Ing	100-150 mL	12	3	2
Thrips*	Success™	Spinosad	5	C, Ing	146 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	292 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
FONGICIDES								
Moisissure grise, Affaïssement sclérotique*	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pre, Cur	1,25-1,75 L	12	3	5,25 L/ha
Taches septoriennes, Taches brunes, Tache cercosporéenne, Oïdium	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pre, Cur	1,0-1,75 L	12	3	5,25 L/ha
HERBICIDES								
Graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges	Kerb™ SC	Propyzamide	3	Sys	2,75 L	24	55	1

‡ C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

* Répression
 Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

LÉGUMES FRUITS

(Groupe de cultures 8-09 y compris les tomates, les choux, les poivrons et les aubergines)



¹ 7 à 10 jours après la transplantation

² Appliquer seulement lorsque les abeilles ne sont pas dans la région

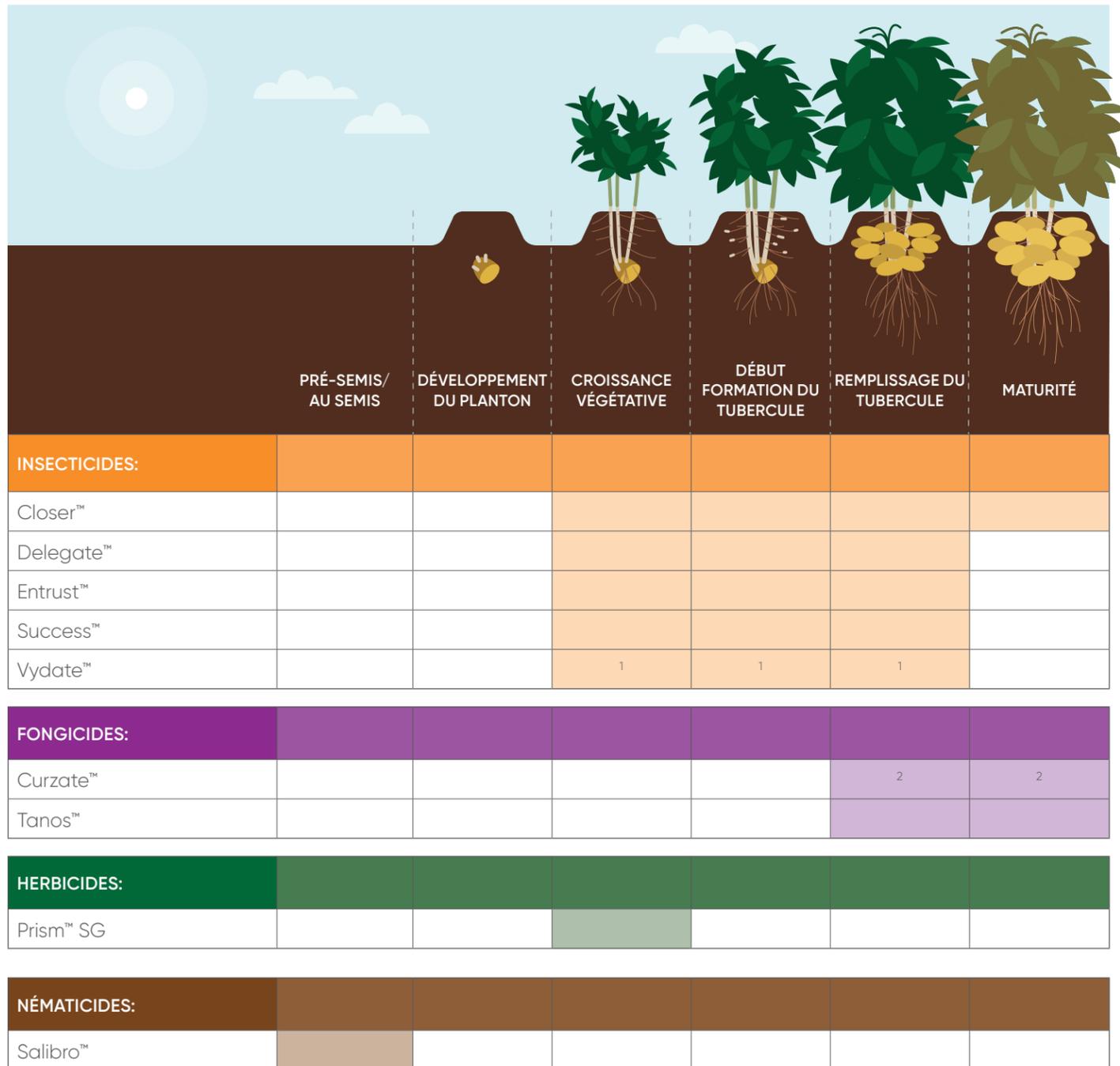
RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION [†]	DOSE/HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Doryphores	Success™	Spinosad	5	C, Ing	83 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	167 mL		1	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	160-240 g	12	1	3 (600 g/an max)
Fausse-teigne des crucifères, Piéride du chou	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL		1	3
Fausse-arpenreuse du chou	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL		1	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	140-200 g	12	1	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	C	300-600 mL	12	1	2 L/ha
Pyrale du maïs	Success™	Spinosad	5	C, Ing	83 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1	2
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	167 mL		1	2
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	160 g	12	1	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	C	300-600 mL	12	1	2 L/ha
FONGICIDES								
Brûlure hâtive et mildiou	Tanos™	Famoxadone + Cymoxanil	11+27	Cur	560 g	12	3	3
Moisissure grise, oïdium et brûlure alternarienne*	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pre, Cur	1,0-1,75 L	12	0	5,25 L
HERBICIDES								
M.h. feuilles larges et graminées; Amarante à racine rouge, Chénopode blanc*, Chiendent, Sétaires, Pied-de-coq	Prism™ SG	Rimsulfuron	2	Sys	60-140 g	12	30	1
NÉMATOCIDES								
Nématode cécidogène	Salibro™	Fluazaindolizine		Ing	1,12-4,48 L	12	1	4,48 L/ha

† C – Contact
Ing – Ingestion
Sys – Systémique
Pré – Préventif
Cur – Curatif

* Répression
Ce guide doit être utilisé comme référence seulement.
Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

LÉGUMES À RACINES ET À TUBERCULES

(Groupe de cultures 1, y compris : carottes, pommes de terre, patates douces, radis et betteraves à sucre)



¹ Le doryphore de la pomme de terre résistant aux carbamates ne sera pas supprimer.

² La brûlure hâtive est supprimée par le mélange en réservoir homologué avec un fongicide du groupe M.

Ce tableau vise à servir de référence seulement. Il ne vise pas à fournir de l'information concernant l'application.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette. La grille montre le synchronisme possible des parasites et non celui du moment de l'application. not spray timing.

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION [†]	DOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Altises	Vydate™	Oxamyl	1A	Sys	2,3-3 L	12	7	2
Cicadelles	Closer™	Sulfoxaflor	4C	C, Ing	300 mL	12	7	2
	Vydate™	Oxamyl	1A	Sys	2,3-3 L	12	7	2
Doryphores	Success™	Spinosad	5	C, Ing	83-167 mL	12	7	250 mL/ha
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	167-334 mL	12	7	500 mL/ha
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	160-240 g	12	7	3
	Vydate™	Oxamyl	1A	Sys	2,3-3 L	12	7	2
Pucerons	Closer™	Sulfoxaflor	4C	C, Ing	50-150 mL	12	7	2
	Vydate™	Oxamyl	1A	Sys	2,3-3 L	12	7	2
Pyrale du maïs	Success™	Spinosad	5	C, Ing	125 mL	12	7	250 mL/ha
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	250 mL	12	7	2
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	160 g	12	7	3
Punaises ternes	Vydate™	Oxamyl	1A	Sys	2,3-3 L	12	7	2
FONGICIDES								
Mildiou	Tanos™	Famoxadone + Cymoxanil	11+27	Cur	560-840 g	24	14	3
Brûlure alternarienne	Curzate™	Cymoxanil	27	Pre, Cur	225 g***	24	8	4
	Tanos™	Famoxadone + Cymoxanil	11+27	Cur	560-840 g	24	14	3
HERBICIDES								
M.h. feuilles larges et graminées; Amarante à racine rouge, Chénopode blanc*, Chiendent, Sétaires, Pied-de-coq	Prism™ SG	Rimsulfuron	2	Sys	60 g	12	30	1
NÉMATOCIDES								
Nématode cécidogène	Salibro™	Fluazaindolizine		Ing	1,12 - 4,48 L**	12	40	4,48 L/ha

† C – Contact
Ing – Ingestion
Sys – Systémique
Pré – Préventif
Cur – Curatif

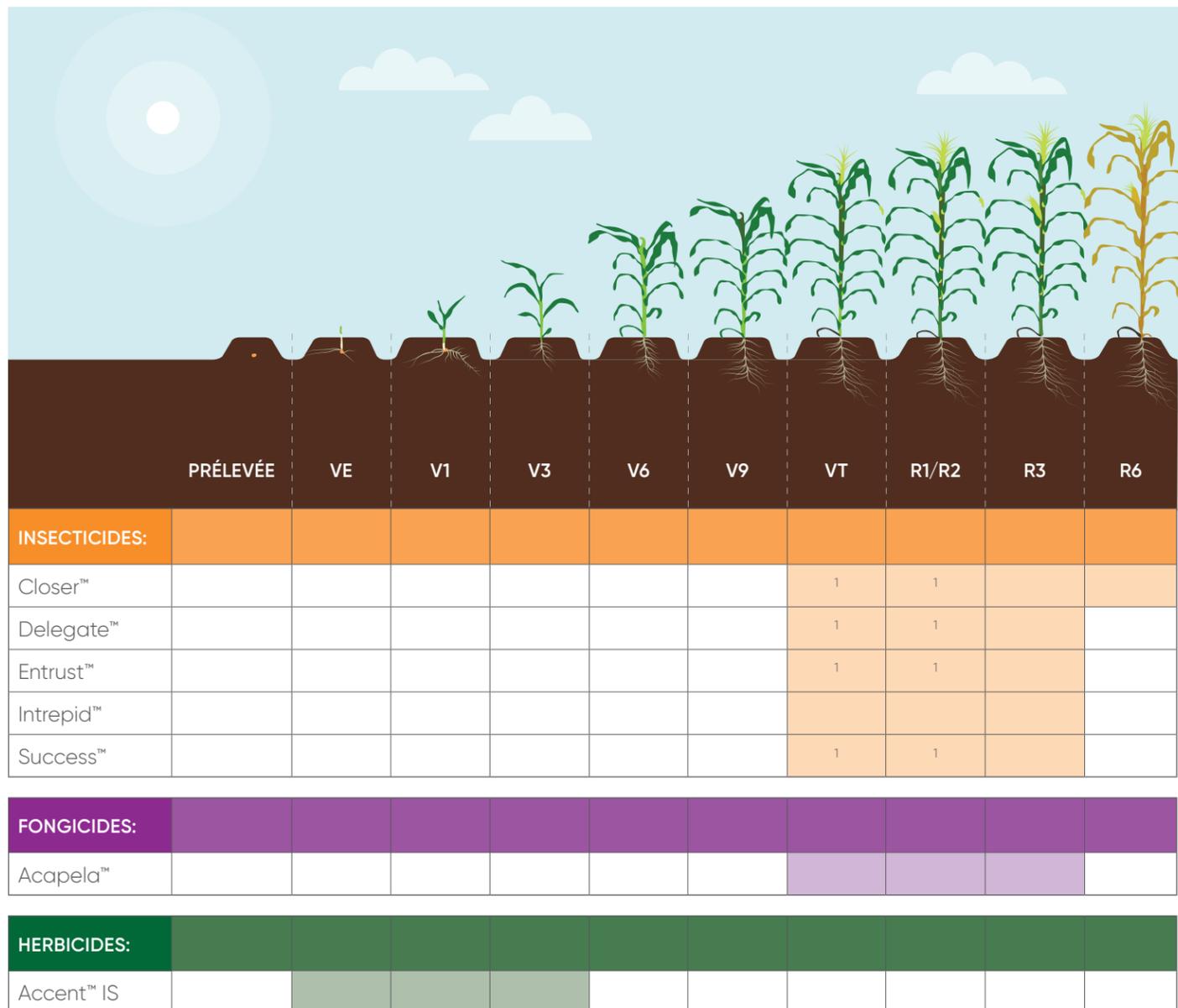
* Répression

** Application en présemis incorporé/dans le sillon : 2,24 à 4,48 L/ha ; chimigation après le semis : 1,12 à 2,24 L/ha. Voir l'étiquette du produit pour les doses d'application spécifiques.

*** Suppression de la brûlure alternarienne exige un mélange en réservoir. Se référer à l'étiquette du produit.

Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

MAÏS SUCRÉ



¹ Appliquer seulement lorsque les abeilles ne sont pas dans la région

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION [†]	DOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Pucerons	Closer™	Sulfoxaflor	4C	C, Ing	75-150 mL	12	7	2
Pyrale du maïs	Success™	Spinosad	5	C, Ing	83 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	2
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	167 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	2
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	120-210 g	12	1	3
	Intrepid™	Methoxyfenozone	18	C	300-600 mL	12	3	2 L/ha
Vers gris occidental du haricot	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	120-210 g	12	1	3
FONGICIDES								
Helminthosporiose du Nord du maïs	Acapela™	Picoxystrobine	11	Sys, Pré, Cur	530-800 mL	12	7	3,5 L/ha
Tache goudronneuse*	Acapela™	Picoxystrobine	11	Sys, Pré, Cur	800 mL	12	7	3,5 L/ha
HERBICIDES								
Chiendent, Pied-de-coq, Panics, Sétaires	Accent™ IS	Nicosulfuron	2	Sys	45,8 g	12	40	1

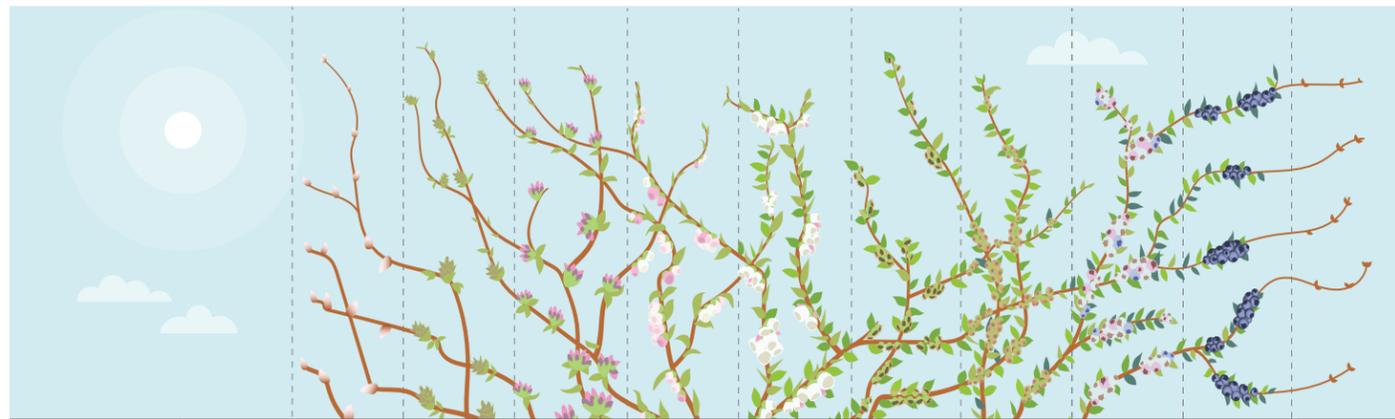
† C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

*Répression

Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

PETITS FRUITS

(Groupe de cultures 13-07 y compris les mûres, les framboises, les bleuets et les fraises)



	PRÉSEMIS/AU SEMIS	BOURGEON (GONFLEMENT À ÉCLATEMENT)	PRÉBOUTON ROSE	ROSE	FLORAISON 5%	PLEINE FLORAISON	CHÛTE DES PÉTALES	FRUITS VERTS	FRUITS COLORÉS	RÉCOLTE	DORMANCE
INSECTICIDES:											
Delegate™					1						
Entrust™					1						
Appât pour mouches à fruits GF-120											
Intrepid™											
Success™					1						
FONGICIDES:											
Indar™											
Fontelis™											
Nova™											
Tanos™											
HERBICIDES:											
Kerb™ SC											
Lontrel™ XC											
Prism™ SG											
Steadfast™ IS											
NÉMATOCIDE:											
Salibro™	Se référer à l'étiquette du produit concernant le moment de l'application.										
Vydate™*											

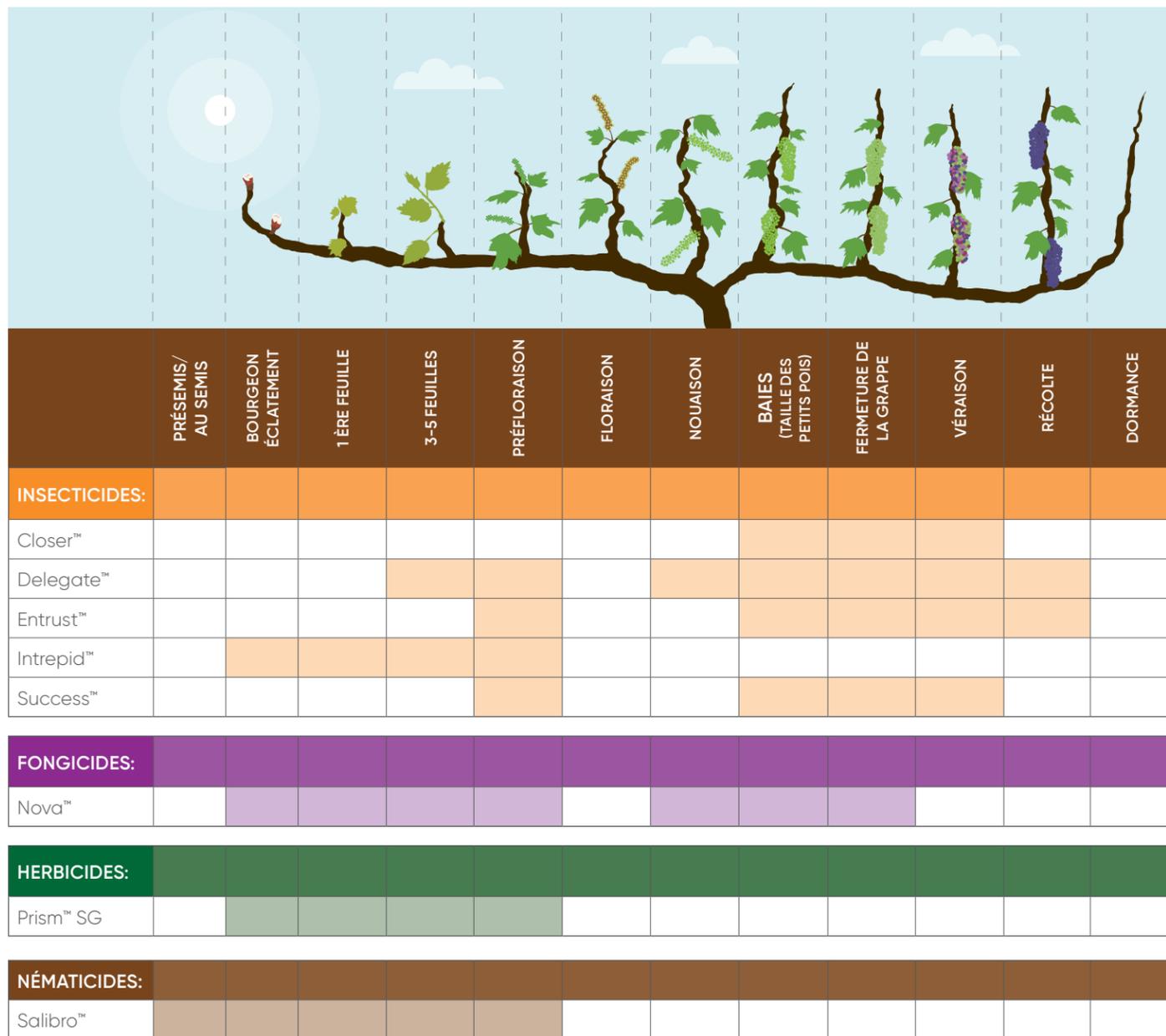
* Appliquer seulement lorsque les abeilles ne sont pas dans la région.
 * Faire une application à l'automne avant le 31 octobre. Ne pas appliquer au printemps.

RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION*	DOSE/HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Altise de l'airelle	Success™	Spinosad	5	C, Ing	165-220 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	200 g	12	3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	334-440 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	3	3
Drosophile à ailes tachetées	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	280-420 g	12	1	3
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	145-220 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	292-440 mL	1	3	
Tordeuse à bandes obliques, Arpenteuse	Success™	Spinosad	5	C, Ing	145-182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	1-3	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	267-364 mL	1-3	3	
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	100-200 g**	12	1-3	3
	Intrepid™	Méthoxyfénazide	18	Ing	500 mL	12	7	2 L/ha
Thrips*	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	200-280 g	12	1	3
FONGICIDES								
Botrytis pourriture grise, Oïdium blanc, Pourriture sclérotique	Fontelis™	Penthiopyrad	7	Pre, Cur	1-1,75 L	12	0	5,25 L/ha
Brûlure des dards, Pourriture grise, Anthracnose	Tanos™	Famoxadone + Cymoxanil	11+27	Cur	840 g	9 jours	9	3
Oïdium blanc	Nova™	Myclobutanil	3	Pre, Cur	340 g	12	1-14	3-6
Pourriture sclérotique	Indar™	Fenbuconazole	3	Pre	140 g	12	30	4
HERBICIDES								
M.h. feuilles larges et graminées; Amarante à racine rouge, Chénopode blanc*, Chiendent, Sétaires, Pied-de-coq	Prism™ SG	Rimsulfuron	2	Sys	60 g	12	21 Bleuet nain - 14 mois	1
Chiendent, Graminées annuelles et Stellaire moyenne	Kerb™ SC	Propyzamide	3	Sys	4,1-5,6 L	24		1
Mauvaises herbes à feuilles larges coriaces	Lontrel™ XC	Clopyralide	4	Sys	0,25-0,5 L	12	Bleuets en corymbes - 45 Bleuets nains - 10 mois	1
Chénopode blanc, sétaire verte, blé spontané, folle avoine, canola spontané	Steadfast™ IS	Rimsulfuron + Nicosulfuron	2	Sys	40-66,5 g	12	14 mois	1
NÉMATOCIDE								
Nématode cécidogène*	Salibro™	Fluazaindolizine		Ing	1,12-2,24 L	12	1	4,48 L/ha
Nématodes des lésions racinaires (framboisiers seulement)	Vydate™	Oxamyl	1A	C, Ing	9,35 L	12		1

‡ C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

* Répression
 ** Répression de l'arpenteuse de l'airelle
 Ce guide doit être utilisé comme référence seulement.
 Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

RAISINS



RAVAGEUR	NOM COMMERCIAL	M.A.	GROUPE	SUPPRESSION†	DOSE\HA	DÉLAI RETOUR AU CHAMP (HRS)	DÉLAI PRÉRÉCOLTE (JRS)	MAX APP. PAR ANNÉE
INSECTICIDES								
Cicadelles*	Closer™	Sulfoxyflor	4C	C, Ing	200-400 mL	12	7	2
Drosophile à ailes tachetées	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
Noctuelle des arbres fruitiers	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	Ing	600 mL	12	30	2
Thrips des petits fruits*	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
Tordeuse de la vigne	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	280 g*	12	7	3
	Success™	Spinosad	5	C, Ing	182 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	364 mL*	Jusqu'à ce que les résidus soient secs.	7	3
	Intrepid™	Methoxyfenozide	18	Ing	600 mL	12	30	3
FONGICIDES								
Oïdium blanc, Pourriture noire	Nova™	Myclobutanil	3	Sys, local	200 g	12	14	5
HERBICIDES								
Amarante racines rouge, Chenopde blanc*, Chiendent, les panics, les sétaires, Pied-de-coq	Prism™ SG	Rimsulfuron	2	Sys	60 g	12	21	1
NEMATICIDES								
Nématode cécidogène	Salibro™	Fluazaindoline		Ing	2,24-4,48 L	12	3	4,48 L/ha

† C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

* Répression
 Ce guide doit être utilisé comme référence seulement. Toujours lire et se conformer aux directives des étiquettes.

LÉGUMES DE SERRE

PARASITE	NOM DU PRODUIT	MATIÈRE ACTIVE :	GROUPE	TÉMOIN [^]	DOSE/HA	DSAT (HEURES)	DAAR (JOURS)	NOMBRE MAX. APP./AN	CULTURE	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
INSECTICIDES										
Arpenteuse du chou	Success™	Spinosad	5	C, Ing	120 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A, L	Délai minimum de 7 jours entre deux applications
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	240 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A, L	
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	92 à 132 g/ha dans 1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A, L	
Mouche du chou	Success™	Spinosad	5	C, Ing	12,5 mL/1000 plants	24	3	1	Crucifères	
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	25 mL/1000 plants	24	3	1	Crucifères	
Doryphore de la pomme de terre	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	170 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	A	Délai minimum de 7 jours entre deux applications
Pyrale du maïs	Success™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A	Délai minimum de 7 jours entre deux applications
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	100 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A, L	
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	92 à 132 g/ha dans 1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A	
Thrips*	Success™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A	Délai minimum de 7 jours entre deux applications
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	100 mL/1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A, L	
	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	92 à 132 g/ha dans 1000 L d'eau	12	2	3 par cycle de culture	Co, P, T, A	
FONGICIDES										
Moisissure grise causée par Botrytis	Fontelis™	Penthiopyrade	7	Prév, Cur	1 à 1,75 L/ha	12	0,1 ou 3	2	Co, P, T, A, L	Se référer à l'étiquette du produit pour connaître les doses spécifiques à chaque culture et délai d'attente avant récolte.
Pourriture noire	Nova™	Myclobutanil	3	Prév, Cur	340 g/ha	12	2	1 par cycle de culture	Co	
Oidium blanc	Nova™	Myclobutanil	3	Prév, Cur	340 g/ha	12	2 ou 3	1	Co, P, T, A	Se référer à l'étiquette du produit pour connaître les doses spécifiques à chaque culture, de même que le volume d'eau, le délai d'attente avant récolte.
	Fontelis™	Penthiopyrade	7	Prév, Cur	1 à 1,75 L/ha	12	0,1 ou 3	2	Co, P, T, A, L	Se référer à l'étiquette du produit pour connaître les doses spécifiques à chaque culture et le délai d'attente avant récolte.

* Répression
 Légende des cultures
 Co – Concombre
 A – Aubergine
 T – Tomate
 P – Poivron
 L – Laitue
 Crucifères – plants de crucifères repiqués
[^] Légende de la suppression
 C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

PLANTES ORNEMENTALES

PARASITE	NOM DU PRODUIT	MATIÈRE ACTIVE :	GROUPE	TÉMOIN [^]	DOSE/HA	DSAT (HEURES)	NOMBRE MAX. APP./AN	CULTURE	INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
INSECTICIDES									
Mineuse serpentine du tremble	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	320 à 420 g/ha plus un surfactant non ionique à 0,25 % v/v	12	3	Populus spp. (ornemental d'extérieur)	Minimum de 14 jours entre les traitements
Larve de diprion du conifère	Success™	Spinosad	5	C, Ing	25 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	Ne pas renouveler l'application à l'inférieur de 7 jours
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	
Livrée d'Amérique	Success™	Spinosad	5	C, Ing	25 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	Ne pas renouveler l'application à l'inférieur de 7 jours
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	
Coccinelles de l'orme et du saule	Success™	Spinosad	5	C, Ing	25 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	Ne pas renouveler l'application à l'inférieur de 7 jours
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	
Pyrale des cônes du sapin	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	210 à 420 g/ha	12	3	Vergers à graines de conifères (Douglas, épinette, pin, mélèze, pruche)	Intervalle de 14 jours entre les traitements
Noctuelle	Success™	Spinosad	5	C, Ing	25 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	Ne pas renouveler l'application à l'inférieur de 7 jours
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	4	Plantes ornementales d'extérieur	
Thrips	Success™	Spinosad	5	C, Ing	50 mL/1000 L d'eau	12	3	Plantes ornementales d'extérieur, Plantes ornementales de serre	Ne pas renouveler l'application à l'inférieur de 7 jours
	Entrust™	Spinosad	5	C, Ing	100 mL/1000 L d'eau	12	3	Plantes ornementales d'extérieur	
Punaise des graines de conifères occidentaux	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	210 à 420 g/ha	12	3	Vergers à graines de conifères (sapin de Douglas, épinette, pin, mélèze, pruche)	Intervalle de 21 jours entre les traitements
Charançon du pin blanc	Delegate™	Spinétorame	5	C, Ing	420 g/ha	12	3	Arbres de Noël, matériel de pépinière d'extérieur, plantes ornementales (pins, épicéas, sapin de Douglas uniquement)	Intervalle de 7 jours entre les traitements
FONGICIDES									
Tache noire	Nova™	Myclobutanil	3	Prév, Cur	340 g/1000 L d'eau	12 heures à 12 jours	4	Rose	Intervalle minimum 10 jours entre deux applications. Consulter l'étiquette du produit pour connaître les doses spécifiques aux plantes ornementales, les délais de rentrée et le nombre maximal d'applications.
Oidium blanc	Nova™	Myclobutanil	3	Prév, Cur	280 à 340 g/1000 L d'eau	12-24	4-6	Poinsettia, Roses coupées et en pot, Gerbera, Aster, Chrysanthèmes	
Rouille	Nova™	Myclobutanil	3	Prév, Cur	250 à 540 g/1000 L d'eau	De 12 heures à 17 jours	4-6	Géraniums, roses coupées et en pot, gerbera, aster, chrysanthèmes, plantes ornementales cultivées en pépinière, oeillets	
BIOLOGIQUES									
Biostimulant de l'effcience des nutriments, il fournit de l'azote en continu à la plante.	Utrisha™ N	Methylobacterium symbioticum			333 g/ha dans 10 L/ha d'eau	0	1	Arbres et arbustes ornementaux, espèces de plantes ornementales annuelles et vivaces	Appliquer annuellement pendant la période de croissance active.

* Répression
[^] Légende de la suppression
 C – Contact
 Ing – Ingestion
 Sys – Systémique
 Pré – Préventif
 Cur – Curatif

INSECTICIDES



GROUPE

4C

Sulfoxaflor

Closer™

L'actif Isoclast™

INSECTICIDE**VITESSE ET SUPPRESSION EXCEPTIONNELLES DES PUCERONS ET DES COCHENILLES (CULTURES LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES ET EN CHAMPS).**

Rien ne fonctionne plus rapidement pour supprimer les pucerons, les punaises termes, les cicadelles et les cochenilles dans vos cultures.

L'insecticide Closer™ avec l'actif Isoclast™ est un groupe 4C, idéal pour supprimer les insectes qui résistent à d'autres classes. Il se déplace rapidement à travers la plante pour lutter contre les ravageurs par contact et ingestion. Closer est sélectif. Il peut être utilisé en toute sécurité autour des insectes bénéfiques lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette du produit.

Closer supprime les insectes se nourrissant de sève, d'importance économique et difficiles à maîtriser.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Closer, veuillez visiter :

**PARASITES CIBLÉS**

- Cicadelles
- Cochenille de San José
- Puceron lanigère du pommier
- Pucerons
- Punaise de la molène
- Punaise terne
- Punaises

CULTURES

- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Fruits de ronces
- Légumes – racines, plantes tubéreuses
- Légumes crucifères en feuilles
- Légumes-feuilles
- Maïs – grande culture, sucré, semence, soufflé
- Noix
- Petits fruits
- Raisin
- Sarriette vulgaire

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Suspension concentrée
- 12 bouteilles de 1 L

PRÉCAUTIONS

- Un intervalle minimum de 7 jours entre les traitements. Pour le puceron lanigère du pommier, laisser s'écouler un délai d'au moins 14 jours entre les applications.
- NE PAS appliquer ce produit durant la floraison de la culture ou quand des mauvaises herbes en floraison sont présentes dans la zone de traitement (sauf pour les pommes de terre là où des applications sont autorisées durant la période de floraison).
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.
- Pour la suppression du puceron lanigère du pommier : Il est recommandé d'ajouter de l'huile végétale méthylée (HVM) ou d'autres huiles horticoles à 0,2 % v/v. Les applications faites avec de l'huile dormante ne nécessitent pas l'ajout d'HVM.

Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

GROUPE

5

Spinétorame

Delegate™

L'actif Jemvelva™

INSECTICIDE**EXPLOITER LA FORCE DE LA NATURE POUR UNE AGRICULTURE DURABLE.**

L'insecticide Delegate™ avec l'actif Jemvelva™ (spinétorame) est un produit d'origine naturelle qui agit rapidement contre une large gamme d'insectes nuisibles, y compris le ver-gris occidental du haricot et le doryphore de la pomme de terre, avec un impact minimal sur les insectes bénéfiques et l'environnement. Son profil unique fait de ce produit un excellent atout dans les programmes LAI et GRI (gestion de la résistance chez les insectes).

Il contribue aussi à un développement rentable et durable pour assurer le futur. En choisissant Delegate, vous choisissez un avenir meilleur pour votre exploitation.

Delegate est homologué en application aérienne dans les pommes de terre et le maïs (grande culture, sucré, semence et popcorn).

PRÉCAUTIONS

- Maximum de 2 ou 3 applications par année, selon la culture.
- Le pH de la bouillie peut affecter la performance de Delegate™. Un pH entre 5 et 9 offre une performance optimale.
- NE PAS appliquer ce produit sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison si des abeilles butinent dans la zone traitée.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Delegate, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

PARASITES CIBLÉS

- Altise
- Altise de l'airelle
- Arpenteuse de l'airelle
- Arpenteuse tardive
- Carpocapse de la pomme
- Cécidomyie des atocas
- Charançon de la prune
- Charançon du noyer et du noyer noir
- Criocère de l'asperge
- Doryphore de la pomme de terre
- Drosophile à ailes tachetées
- Enrouleuse
- Fausse-arpenteuse du chou
- Fausse-teigne des crucifères
- Hoplocampe de la pomme
- Légionnaire uniponctuée
- Mineuse des feuilles (marbrée, occidentale, serpentine du bouleau)
- Mouche de la pomme
- Mouche des brous du noyer
- Petite mineuse du pêcher
- Piéride du chou
- Pique-bouton du pommier
- Pyrale du maïs
- Sésie du cournoiller
- Sésie du pommier
- Teigne du poireau
- Thrips
- Tordeuse de la vigne
- Tordeuse orientale du pêcher
- Tordeuse souffrée
- Tordeuses des canneberges
- Trypète des cerises
- Ver-gris occidental du haricot

CULTURES

- Aneth
- Asperge
- Basilic
- Canneberge
- Céréales
- Feuilles de légumes-racines
- Fraise
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Fruits de ronces
- Ginseng
- Haricot mange-tout
- Légumes crucifères en pomme et tiges
- Légumes de serre
- Légumes en cormes
- Légumes-feuilles
- Légumes-feuilles (pétioles)
- Légumes-fruits
- Légumes-racines
- Maïs – sucré, semence, popcorn
- Matériel de pépinière non productif
- Menthe
- Noix
- Petits fruits
- Pomme de terre
- Raisin
- Soya

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Granulés mouillables
- 6 bouteilles de 840 g

GROUPE

5

Spinosad

Entrust™

L'actif Qalcova™

INSECTICIDE

UN INSECTICIDE NATUREL ÉPROUVÉ.

L'insecticide Entrust™ avec l'actif Qalcova™ (spinosad) est l'insecticide naturel numéro un au monde pour l'agriculture biologique. Qalcova active est un insecticide efficace fabriqué à partir d'une bactérie naturellement présente dans le sol. Il supprime les insectes nuisibles tout en étant plus doux pour les insectes utiles et les pollinisateurs lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette du produit. Grâce à sa suppression à spectre croisé et à son mode d'action unique, Entrust est parfaitement adapté aux programmes de LAI.

PRÉCAUTIONS

- Le pH de la bouillie peut affecter la performance de Entrust. Un pH entre 6 et 8 offre une performance optimale.
- Application au sol : Appliquer le produit dans un minimum de 1000 L d'eau par ha. S'assurer d'une bonne couverture du feuillage ciblé.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

STRATÉGIE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

- Respecter les doses d'application de l'étiquette.
- S'assurer d'avoir le bon volume d'eau pour obtenir une couverture adéquate.
- Être conscient de la qualité de l'eau et des exigences liées au pH.
- S'assurer d'appliquer au bon moment et selon le bon seuil.
- Cibler les ravageurs au moment où ils sont le plus susceptibles.
- Ne pas appliquer plus de deux fois consécutives un produit du même groupe chimique, par génération, par année.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Entrust, veuillez visiter :



PARASITES CIBLÉS

- Altise
- Altise de l'airelle
- Altise des crucifères
- Altise des tubercules
- Arpenteuse
- Arpenteuse de l'airelle
- Arpenteuse du chou
- Arpenteuse tardive
- Carpopapse de la pomme
- Cécidomyie du chou-fleur
- Criocère de l'asperge
- Doryphore de la pomme de terre
- Drosophile à ailes tachetées
- Espèces d'enrouleuses (*bandes obliques, trilignée, arbres fruitiers, européenne*)
- Fausse-teigne des crucifères
- Mouche du bleuet
- Mouche du chou
- Petite mineuse du pêcher
- Piéride du chou
- Pique-bouton du pommier
- Pyrale des atocas
- Pyrale du maïs
- Sésie du pommier
- Teigne du poireau
- Thrips
- Thrips de l'oignon
- Thrips des petits fruits
- Tordeuse de la vigne
- Tordeuse des canneberges
- Tordeuse soufrée
- Trypète des cerises

CULTURES

- Asperge
- Basilic
- Bleuet
- Brocoli de serre repiqué
- Canneberge
- Cerise – douce et acide
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Fruits de ronces
- Ginseng
- Graine d'aneth
- Haricot mange-tout
- Légumes crucifères (*pomme et tige*)
- Légumes crucifères de serre repiqués (*pomme et pétiole*)
- Légumes de serre; laitue, concombre, poivron, tomate et aubergine
- Légumes en cormes
- Légumes-feuilles
- Légumes-feuilles crucifères
- Légumes-feuilles crucifères de serre repiqués
- Légumes-fruits
- Légumes-racines et légumes-tubercules
- Légumes-tiges et légumes pétioles
- Maïs sucré
- Menthe
- Noix de Grenobles
- Petits fruits
- Petits fruits de plantes naines
- Pomme
- Pomme de terre
- Raisin

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Suspension concentrée
- 12 bouteilles de 1 L

Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

GROUPE

5

Spinosad

GF-120

Appât pour mouches à fruits

L'actif Qalcova™

INSECTICIDE

UN APPÂT HAUTE PERFORMANCE, TRÈS ATTRAYANT, POUR : TRYPÈTES DES CERISES, MOUCHES DE L'AIRESSE ET MOUCHES DE LA POMME.

L'insecticide Appât pour mouches à fruits GF-120 avec l'actif Qalcova™ (spinosad) performe comme un vrai appât en attirant seulement les insectes ciblés. Le but est de placer stratégiquement de grosses gouttes là où les mouches les trouveraient dans leur recherche usuelle pour de la nourriture. La couverture uniforme n'est pas aussi importante qu'avec les bouillies courantes. La technique d'application de l'appât pour mouches à fruits GF-120 repose sur un volume extrêmement faible, mais avec de grosses gouttelettes.

PRÉCAUTIONS

- Bleuet – Ne pas dépasser 5 applications par saison.
- Pomme, cerise et noyer : Ne pas dépasser 10 applications par saison.
- Ce produit résiste au lessivage, mais il perdra son efficacité lorsqu'exposé à la pluie ou à l'irrigation par frondaison.
- Une fois dilué, l'appât pour mouches à fruits GF-120 devrait être utilisé en deçà de 24 heures.
- Les grosses gouttelettes (diamètre de 5 millimètres) aident le produit à demeurer viable pour de plus longues périodes de temps.
- Ne pas appliquer durant les périodes où de la pluie est prévue. Appliquer de nouveau immédiatement après la pluie.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Appât pour mouches à fruits GF-120, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

GROUPE

18

Methoxyfenoziide

Intrepid™

INSECTICIDE

PERFORMANCE ET PAIX D'ESPRIT. AVEC INTREPID™, PLUS BESOIN DE CHOISIR.

L'insecticide Intrepid™ initie une mue prématurée, mortelle chez des parasites lépidoptères spécifiques (chenilles) tout en n'ayant pas d'effets indésirables sur les insectes bénéfiques comme les abeilles. Cela en fait l'outil idéal pour les programmes de lutte antiparasitaire intégrée.

Intrepid agit comme ovicide et comme larvicide sur les insectes. L'ingestion constitue la source principale d'activité chez les parasites ce qui les conduit à cesser de s'alimenter en deçà de 24 heures et Intrepid offre une suppression résiduelle prolongée d'une durée de 10 à 14 jours après l'application.

PRÉCAUTIONS

- Ne pas appliquer plus de 2 L/ha d'Intrepid par année.
- Intrepid peut être appliqué sur les canneberges. Pour les directives d'application, consulter l'étiquette.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

PARASITES CIBLÉS

- Arpenteuse tardive
- Arpenteuses
- Carpopapse de la pomme
- Enrouleuse trilignée
- Fausse-arpenteuse du chou
- Fausse-teigne des crucifères
- Légionnaire
- Mineuse marbrée du pommier
- Mineuse Phyllonorycter elmaella
- Noctuelle des arbres fruitiers
- Petite mineuse du pêcher
- Piéride du chou
- Pyrale des canneberges
- Pyrale du maïs
- Tisseuse des jardins
- Tordeuse à bandes obliques
- Tordeuse de la vigne
- Tordeuse des canneberges
- Tordeuse orientale du pêcher
- Tordeuse soufrée
- Ver-gris occidental du haricot

CULTURES

- Canneberge
- Cucurbitacées
- Fines herbes (à l'exception de la ciboulette)
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Fruits de ronces
- Haricots secs
- Légumes crucifères en feuilles
- Légumes en feuilles
- Légumes en tubercules et en cormes
- Légumes-fruits
- Légumineuses à gousse comestible
- Légumineuses vertes à écosser
- Maïs – champ, sucré, semence, soufflé
- Noix
- Petits fruits
- Raisin

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Suspension liquide
- 4 bouteilles de 4 L

GROUPE

5

Spinosad

Success™

L'actif Qalcova™

INSECTICIDE

PRODUIRE DES FRUITS ET DES LÉGUMES DE QUALITÉ ÉLEVÉE AU MOYEN D'UN INSECTICIDE D'ORIGINE NATURELLE.

L'insecticide Success™ avec l'actif Qalcova™ (spinosad), fabriqué à partir d'une bactérie naturellement présente dans le sol (*Saccharopolyspora spinosa*), a aidé des générations de producteurs agricoles à produire des aliments abondants et sûrs, de manière responsable.

Tout en étant efficace contre toute une série de parasites nuisibles, notamment la mouche du chou, l'insecticide Success a un impact minimal sur l'environnement, sur les utilisateurs et sur les insectes bénéfiques, lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette du produit.

PRÉCAUTIONS

- Ne pas utiliser lorsque les abeilles butinent activement.
- Maïs sucré et légumes-fruits – Ne pas dépasser 2 applications par année.
- Tête et tige de Brassica de serre (transplants) : Ne pas dépasser une application par année.
- Autres cultures homologuées – Se référer à l'étiquette du produit concernant le nombre maximum d'applications par année.
- Le pH de la bouillie peut affecter la performance de Success. Un pH entre 6 et 8 offre une performance optimale.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

APPLICATION PAR BASSINAGE SUR LES BRASSICAS REPIQUÉS

- Arroser d'abord la plante avec de l'eau avant l'application de Success.
- Appliquer 12,5 ml de Success par 1 000 plants.
- Après l'application, arroser à nouveau pour s'assurer que le produit atteint les racines.
- Success devrait être appliqué durant 24 heures aux plants avant leur transplantation.

PARASITES CIBLÉS

- Altise
- Altise de l'airelle
- Altise des crucifères
- Arpenteuse
- Arpenteuse tardive
- Cécidomyie du chou-fleur
- Cryocère de l'asperge
- Doryphore de la pomme de terre (larves)
- Drosophile à ailes tachetées
- Espèces de tordeuses (à bandes obliques, trilignée, du pommier et européenne)
- Fausse-arpenteuse du chou
- Fausse-teigne des crucifères
- Livrée des prairies
- Mouche du bleuets
- Mouche du chou
- Perce-tige de la pomme de terre
- Petite mineuse du pêcher
- Piéride du chou
- Pique-bouton du pommier
- Pyrale des canneberges
- Pyrale du maïs (larve)
- Sésie du pommier
- Teigne du poireau
- Thrips
- Thrips de l'oignon
- Thrips des petits fruits
- Tordeuse de la vigne
- Tordeuse des canneberges
- Tordeuse soufrée

CULTURES

- Asperge
- Basilic
- Bleuets
- Canneberge
- Cerise de Virginie
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Fruits de ronces
- Ginseng
- Graines d'aneth
- Haricot mange-tout
- Légumes de serre
- Légumes en bulbes
- Légumes-feuilles
- Légumes-feuilles crucifères de serre repiqués
- Légumes-fruits
- Légumes-pétiols
- Légumes-racines et légumes-tubercules
- Légumes-tiges et légumes en pomme crucifères
- Légumes-tiges et légumes en pomme crucifères de serre repiqués
- Maïs sucré
- Menthe
- Petits fruits
- Plantes ornementales de serre
- Pomme de terre
- Raisin
- Rhubarbe

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Suspension liquide
- 12 bouteilles de 1 L

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Intrepid, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Success, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

GROUPE

1A

Oxamyl

Vydate™**INSECTICIDE/NÉMATOCIDE****SUPPRESSION EFFICACE DE DIVERS INSECTES RAVAGEURS, INCLUANT LE DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE ET LES NÉMATODES.**

L'insecticide/nématicide Vydate, un produit du Groupe 1A (carbamate) qui supprime efficacement divers insectes ravageurs dans les arbres non productifs, les pommes de terre et les framboisiers.

PRÉCAUTIONS

- Appliquer au maximum deux fois par année et maintenir au minimum quatorze jours entre les applications.
- Ne pas appliquer ce produit pendant que les abeilles visitent activement la zone de traitement.

CULTURE	ACTIVITÉ	DÉLAI DE SÉCURITÉ
Pommiers non productifs	Élagage manuel, dépistage, formation	7 jours
	Éclaircissement manuel	32 jours
	Toutes les autres activités	12 heures
Framboises	Toutes les activités	12 heures
Pommes de terre	Irrigation (manuelle)	3 jours
	Épuration	1 jour
	Toutes les autres activités	12 heures

PARASITES CIBLÉS

- Acariens de la rouille des pommes
- Acariens rouges européens
- Altise
- Cicadelle
- Cicadelle de la pomme de terre
- Doryphore de la pomme de terre
- Enrouleuses
- Mineuse marbrée du pommier
- Nématodes (lésion aux racines)
- Pucerons (de la pomme de terre, rose du pommier, vert du pommier vert des pêchers)
- Punaise terne
- Tétranyque à deux points

CULTURES

- Framboises
- Pommes de terre
- Pommiers non productifs

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Liquide hydrosoluble
- 2 bouteilles de 9,6 L

** Le doryphore de la pomme de terre résistant aux carbamates ne sera pas supprimé.*

NÉMATOCIDE

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'insecticide Vydate, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.



LE CYCLE DE LA SANTÉ DU SOL : PRÉSERVER AUJOURD'HUI, AFIN DE POURVOIR AUX BESOINS DE DEMAIN

Le sol détient les secrets pour garder les racines de vos cultures en bonne santé. Pour aider à assurer que votre sol supporte une récolte abondante et de qualité année après année, il serait bien pour vous d'avoir une bonne compréhension des actions à prendre pour qu'il continue d'être une ressource productive.

Doran décrit ainsi la santé du sol : « La capacité du sol à fonctionner comme un système vivant vital, dans les limites de l'écosystème et de l'utilisation des terres, pour soutenir la productivité des plantes et des animaux, pour maintenir ou pour améliorer la qualité de l'eau et de l'air, et pour promouvoir la santé des plantes et des animaux. » (Doran et al. 1996). Un sol sain peut naturellement supprimer les agents pathogènes qui l'habitent. Cela favorise l'efficacité des cycles de nutriments et améliore sa structure physique. Ainsi, il sert de fondation solide aux racines et à la croissance des plantes. Voilà pourquoi il importe de savoir quelles pratiques agricoles adopter pour **stimuler la santé du sol**.

Les cultures tirent leurs nutriments du sol par leurs racines. En retour, les racines libèrent des aliments qui nourrissent les organismes bénéfiques du sol. Toutefois, les racines ne sont pas à l'abri des menaces puisque différents facteurs peuvent détruire les racines. Les **nématodes nuisibles** présentent les menaces les moins bien connues. Les nématodes sont microscopiques et invisibles à l'œil nu, ils peuvent causer d'importantes pertes de rendement. La lutte contre les nématodes nuisibles s'avère essentielle pour maintenir des cultures en bonne santé. Contrairement à la croyance populaire, le nombre des nématodes bénéfiques dépasse facilement celui des nématodes nuisibles dans le sol. Au fil du temps, ils favorisent la fertilité et la qualité naturelles. Les **nématodes bénéfiques** se nourrissent de bactéries, de champignons, d'insectes ou de nématodes nuisibles présents dans le sol.

Ils stimulent les cycles de nutriments du sol et gardent à distance les populations de ravageurs et les maladies des plantes. Donc, il faut adopter des outils de gestion agricole qui fonctionnent en harmonie avec les nématodes bénéfiques. Vous pouvez mettre en œuvre plusieurs mesures de préservation et de promotion de la santé de vos sols, y compris :

- Minimiser les perturbations par des pratiques comme le semis direct ou le travail minimum du sol
- Semer des cultures de couverture pour préserver l'humidité et réduire l'érosion
- Promouvoir la biodiversité dans le sol par le choix d'intrants moins perturbants pour les organismes utiles du sol
- L'utilisation d'un **nématicide**, comme le nématicide Salibro™ avec l'actif Rekleme™, qui protège les nématodes bénéfiques et supprime les nuisibles.

Le nématicide Salibro, animé par Rekleme™ active, est un nouveau nématicide sulfonamide au mode d'action unique, alimenté par l'actif Rekleme™, contre les nématodes phytoparasitaires. Il s'agit d'un véritable nématicide sans activité insecticide ni fongicide, ce qui en fait une solution très efficace de suppression des nématodes. Il possède un profil environnemental plus favorable par rapport aux traitements conventionnels. Salibro protège les racines des cultures sans compromettre les arthropodes bénéfiques, les pollinisateurs ou autres organismes aux fonctions utiles dans la zone des racines des cultures. Il constitue un élément essentiel d'un programme de gestion intégrée des nématodes.

Des sols sains favorisent des cultures saines et des rendements abondants pour des années. Il suffit de passer de la simple gestion des sols à la **promotion proactive de leur santé**. Reconnaissons le rôle majeur qu'ils jouent dans la création d'une valeur à long terme au profit des terres agricoles et de la planète. Comme agriculteurs, vous pouvez agir aujourd'hui afin de laisser un héritage pour l'avenir.

Doran, John W. and Zeiss, Michael R. (2000). Soil health and sustainability: managing the biotic component of soil quality. *Applied Soil Ecology* 15, 3-11. <https://digitalcommons.unl.edu/agronomyfacpub/15/>

Fluazaindolizine

Salibro™

L'actif Rekleme™

NÉMATOCIDE

UN NOUVEAU NÉMATOCIDE SULFONAMIDE AU MODE D'ACTION UNIQUE CONTRE LES NÉMATODES PHYTOPARASITES.

Le nématicide Salibro™ avec l'actif Rekleme™ est un nématicide vrai (sans activité insecticide ni fongicide). Cela en fait une solution de suppression très efficace et sélective des nématodes. Il possède un profil environnemental plus favorable par rapport aux traitements conventionnels.

Salibro protège les racines des cultures sans compromettre les insectes bénéfiques aux fonctions utiles dans la zone des racines des cultures.

Il constitue un élément essentiel d'un programme de gestion intégrée des nématodes. Commencez aux racines pour protéger l'avenir de votre ferme.

NÉMATODES SUPPRIMÉS

- Nématode cécidogène (*Melodogyne spp.*)

CULTURES

- Arbres à noix
- Carottes
- Cucurbitacées*
- Fruits à noyau non fructifères
- Légumes-fruits (*incluant tomates*)
- Légumes-tubercules et en cormes (*incluant pommes de terre.*)
- Petits fruits sur plantes naines*
- Raisins

PRÉPARATION ET EMBALLAGE

- 2 cruches de 9,6 L

Pour obtenir plus d'information au sujet de nématicide Salibro, veuillez visiter :



* Répression
Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

QUAND L'APPLIQUER

Pommes de terre, Carottes, Cucurbitacées, Légumes-fruits et Petits fruits de plantes naines

- Incorporation en présemis ou à la volée suivi d'une incorporation au sol.
 - Appliquer uniformément sur le champ et incorporer mécaniquement ou par irrigation jusqu'à une profondeur de 10-15 cm pour assurer une distribution uniforme.
 - Pour obtenir un effet résiduel efficace incorporer en présemis en deçà de sept jours avant l'ensemencement.
- Dans le sillon (pommes de terre seulement)
 - Applications directes dans le sillon ouvert, puis recouvrir de terre.
- Arrosage du sol avant la plantation, au moment de la plantation ou après la plantation (petits fruits de plantes naines seulement)
 - Voir l'étiquette du produit pour les doses d'application spécifiques. Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour un temps requis afin que la dose recommandée sur l'étiquette soit appliquée également sur toute la surface traitée.
- Chimigation
 - Voir l'étiquette du produit pour les doses d'application spécifiques. Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour un temps requis afin que la dose recommandée sur l'étiquette soit appliquée également sur toute la surface traitée.

Noix, Raisins et Fruits à noyau non fructifère :

- Incorporation avant la plantation, arrosage du sol après la plantation ou goutte-à-goutte après la plantation (raisins uniquement).
 - Appliquer sur les vignes ou les arbres nouvellement plantés ou en palissage, par irrigation au goutte-à-goutte ou par micro-aspersion.
 - Planifier les applications pour le début de la poussée racinaire.
- Chimigation
 - Voir l'étiquette du produit pour les doses d'application spécifiques. Appliquer dans une quantité d'eau suffisante pour un temps requis afin que la dose recommandée sur l'étiquette soit appliquée également sur toute la surface traitée.

ROTATION DES CULTURES

- **En tout temps** pour carottes, pommes de terre
- **14 jours** : orge, blé, avoine, maïs, soya, pois chiches, petits pois, lentilles, tournesol et lin

DÉLAI D'ATTENTE AVANT RÉCOLTE

- Le DAAR des cucurbitacées, des légumes-fruits et des petits fruits sur plantes naines est de 1 jour.
- Le DAAR dans les raisins est de 3 jours.
- Le DAAR pour les arbres à noix est de 30 jours.
- Le DAAR des légumes à tubercules et à bulbes est de 40 jours.
- Le DAAR de la carotte est de 65 jours.
- Le DAAR pour les fruits à noyau non fructifères est de 365 jours.

FONGICIDES

GROUPE

11

Picoxystrobin

Acapela™

FONGICIDE

VITESSE, AGILITÉ ET UNE COUVERTURE EXCEPTIONNELLE.

Le fongicide Acapela™ offre une protection exceptionnelle contre les maladies du maïs. Il possède des propriétés de mouvement uniques dans les plants. En effet, il les entoure, les pénètre et les protège rapidement et efficacement. Acapela est rapidement absorbé. Il se déplace sans tarder vers et à l'intérieur de chaque plante. Acapela soutient la performance des plantes en augmentant leur teneur en chlorophylle et leur productivité, même sous des conditions stressantes.

PRÉCAUTIONS

- Ne pas faire plus de deux applications séquentielles de Acapela avant de passer à un fongicide avec un mode d'action différent.
- Le taux maximal d'utilisation saisonnière est de 2,63 L/ha dans les légumes à bulbe.
- Le délai attente avant récolte (DAAR) minimum entre l'application et la récolte est de 0 jour pour les légumes à bulbe.

MALADIES CIBLÉES

- Brûlure des feuilles-botrytis* (*légumes à bulbe*)
- Helminthosporiose du Nord du maïs
- Oïdium (*betterave à sucre*)
- Pourriture du col - botrytis (*légumes à bulbe*)
- Pourriture sclérotique* (*haricots secs comestibles*)
- Rhizoctone commun* (*betterave à sucre*)
- Rouille* (*betterave à sucre*)
- Tache foliaire (*betterave à sucre*)
- Taches pourpres-alternariose (*légumes à bulbe*)

CULTURES

- Betterave à sucre
- Haricots secs comestibles
- Légumes en bulbes
- Légumineuses (*à gousses comestibles et de plantes succulentes*)
- Maïs (*grande culture, semences, sucré et soufflé*)

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Suspension concentrée
- 2 bouteilles de 9,6 L
- Drum de 115,2 L

*Répression seulement

Pour obtenir plus d'information au sujet du fongicide Acapela, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer à l'étiquette du produit.

GROUPE

27

Cymoxanil

Curzate™**FONGICIDE****DEPUIS PLUS DE 45 ANS, CURZATE BAT LE MILDIOU DANS LES POMMES DE TERRE.**

Grâce à son activité systémique locale, Curzate™ fongicide est hautement efficace. Il pénètre rapidement les surfaces foliaires et celles de la tige pour fournir une maîtrise rapide de la maladie à de multiples niveaux. Curzate peut aider à stopper la maladie après l'infection. Toutefois, il ne peut réparer les dommages déjà causés. Donc, assurez-vous de l'appliquer avant que les symptômes apparaissent. Pour maîtriser la brûlure hâtive, toujours mélanger en réservoir avec un fongicide homologué du groupe M. Curzate emploie une combinaison d'activités préventives et antisporulantes, après l'infection.

PRÉCAUTIONS

- Les applications initiales devraient commencer lorsque les conditions locales indiquent que la brûlure tardive est imminente; faire des applications supplémentaires à des intervalles de 5 à 7 jours. Toutefois, au moins 20 jours doivent s'écouler entre la deuxième et la troisième application.
- Si des maladies sont présentes pendant cette période de 20 jours, un fongicide autre que le Curzate doit être utilisé pour protéger la récolte pendant cette période.
- Ne pas appliquer plus de quatre fois par culture.
- La brûlure hâtive est supprimée par le mélange en réservoir homologué avec un fongicide du groupe M3 comme le fongicide.

Pour obtenir plus d'information au sujet du fongicide Curzate, veuillez visiter :



GROUPE

7

Penthiopyrad

Fontelis™**FONGICIDE****GESTION DES MALADIES PUISSANTE ET FLEXIBLE.**

Le fongicide Fontelis™ fournit une activité résiduelle, préventive et après infection sur un large éventail de maladies clés telles que la tavelure de la pomme, l'oïdium blanc et le botrytis. Son mode d'action unique permet la flexibilité concernant le moment d'application et la gestion des maladies. Fontelis fournit une protection translaminare et systémique. Sa bonne distribution protège à la fois les parties traitées et non traitées de la plante.

PRÉCAUTIONS

- Ne pas faire plus de deux applications séquentielles de Fontelis avant de passer à un fongicide avec un mode d'action différent.
- Les doses maximales d'utilisation saisonnière s'appliquent en fonction du type de récolte, veuillez consulter l'étiquette pour obtenir plus d'information.

Pour obtenir plus d'information au sujet du fongicide Fontelis, veuillez visiter :

**MALADIES CIBLÉES**

- Mildiou

CULTURES

- Pommes de terre

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Pâte granulée
- 5 sachets de 1,8 kg

MALADIES CIBLÉES

- Affaissement sclérotique de la laitue
- Alternaria (*Taches alternariennes et brûlure alternarienne*)
- Anthracnose
- Ascochytose (*arachides*)
- Ascochytose (*brûlure et taches foliaires*)
- Botrytis (*brûlure, tache, moisissure grise, brûlure des feuilles et pourriture*)
- Brûlure alternarienne
- Cercosporiose hâtive
- Cercosporiose tardive
- Oïdium
- Pourriture brune de la fleur, brûlure et pourriture du fruit
- Pourriture du collet (*arachides*)
- Pourriture sclérotique (*bleuets*)
- Rouille
- Rouille asiatique du soya
- Rouille du cognassier
- Sclérotinia (*brûlure et pourriture des tiges*)
- Tache angulaire
- Tache cercosporéenne
- Tache des feuilles du cerisier
- Taches pourpres
- Taches septoriennes
- Tavelure

CULTURES

- Arachides
- Cucurbitacées
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Fruits de ronces
- Légumes-bulbes (*verts, secs*)
- Légumes-feuilles (*Légumes-feuilles crucifères*)
- Légumes-fruits
- Légumes-racines et feuilles
- Légumineuses
- Luzerne
- Noix
- Petits fruits en buissons
- Petits fruits de plantes naines

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- 2 bouteilles de 9,6 L

GROUPE

3

Fenbuconazole

Indar™**FONGICIDE****UNE EXCELLENTE SUPPRESSION DE LA BRÛLURE DE LA FLEUR, DE LA POURRITURE BRUNE DU FRUIT ET DU NODULE NOIR DANS LES FRUITS À NOYAU.**

Le fongicide Indar™ protège les fruits et les feuilles en restant plus longtemps sur la surface des fruits et des feuilles. Il a une activité systémique et curative locale, ainsi qu'une forte activité résiduelle.

PRÉCAUTIONS

- Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation (chimio-irrigation).
- NOTE : L'effet du produit peut être réduit par l'utilisation d'une eau contenant des particules en suspension comme l'eau provenant d'étangs, de ruisseaux ou de tranchées non protégées.
- Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, un agent mouillant ou un adjuvant pour bouillie ne comptant pas de polymères et approuvé pour utilisation dans des produits pesticides homologués pour les fruits devrait être ajouté à la bouillie avant la pulvérisation, selon les directives du fabricant.
- Les sacs contenant Indar sont solubles dans l'eau. Éviter que les sachets solubles viennent en contact avec l'eau avant de les ajouter au réservoir du pulvérisateur.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

Pour obtenir plus d'information au sujet du fongicide Indar, veuillez visiter :



GROUPE

3

Myclobutanil

Nova™**FONGICIDE****UNE SUPPRESSION EFFICACE DE LA MALADIE DANS LES FRUITS ET LES LÉGUMES, Y COMPRIS LES POMMES, LES RAISINS ET LES FRUITS À NOYAU.**

Le fongicide Nova™ est un fongicide systémique. Il permet un contrôle durable et efficace des maladies telles que la tavelure du pommier, l'oïdium blanc et la rouille dans les pommes et autres cultures.

PRÉCAUTIONS

- **Pomme, pêche, poire, nectarine, cerise, fraise** : Maximum de 6 applications par saison de croissance.
- **Raisin, asperge** : Maximum five applications par saison de croissance.
- **Amélanchier de Saskatoon** : Maximum de trois applications jusqu'à 340 g/ha par saison de croissance.
- **Concombres, poivrons et tomates en serre** : Maximum une application par saison de croissance.
- **Haricots secs** : Maximum de trois applications par saison.
- Les produits contenant du cuivre en mélange avec Nova réduisent l'efficacité de ce fongicide.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

Pour obtenir plus d'information au sujet du fongicide Nova, veuillez visiter :

**MALADIES CIBLÉES**

- Brûlure de la fleur
- Nodule noir
- Pourriture brune du fruit
- Pourriture des fruits (*précoce, de fin, amère, sclérotique, mûre, viscoïde, jaune, noire et de stockage*)
- Pourriture sclérotique

CULTURES

- Abricot
- Bleuets en corymbe
- Canneberge
- Cerise
- Nectarine
- Pêche
- Prune

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Poudre mouillable
- 12 sachets de 454 g

MALADIES CIBLÉES

- Anthracnose
- Brûlure septorienne des feuilles
- Chancre gommeux
- Maladies de la rouille
- Oïdium
- Pourriture brune
- Pourriture noire
- Tache noire
- Tavelure (*pêche*)
- Tavelure de la pomme

CULTURES

- Amélanches
- Asperge
- Cerises (*douces et acides*)
- Fraise
- Fruits-ronces
- Haricots secs
- Légumes cucurbitacées
- Légumes de serre: concombres, aubergines, poivrons et tomates
- Nectarines
- Pêches
- Petits fruits
- Plantes ornementales de serre
- Poire
- Pomme
- Production en pépinière
- Raisin
- Tomates en serre

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Granulaire
- 12 sachets de 560 g

GROUPE GROUPE

11

27

Famoxadone + Cymoxanil

Tanos™**FONGICIDE****ÇA FONCTIONNE, BEAU TEMPS,
MAUVAIS TEMPS.**

Le fongicide Tanos™ permet de supprimer la brûlure précoce, la brûlure tardive et botrytis dans différentes cultures. Il offre à la fois une activité systémique et une activité de protection, en plus d'être résistant au lessivage.

PRÉCAUTIONS

- Faire la première application du Tanos après une à deux applications d'un fongicide préventif à large spectre comme le chlorothalonil ou le mancozeb.
- Faire la deuxième application au moins 12 jours après la première; une troisième application peut être faite au moins 24 jours après la seconde.
- Appliquer Tanos dans le cadre d'un programme de prévention.
- Lors de l'utilisation du Tanos dans un programme de fongicides, il est recommandé d'alterner avec d'autres fongicides pour gérer la résistance.
- Utiliser un volume suffisant d'eau pour assurer une couverture complète.

MALADIES CIBLÉES

- Anthracnose des ronces et dépérissement des tiges
- Brûlure alternarienne
- Mildiou
- Pourriture du fruit (précolte)
- Pourriture grise des ronces

CULTURES

- Mûres
- Pommes de terre
- Tomates en champ

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Pâte granulée
- 4 sachets de 3,4 kg

HERBICIDES

Pour obtenir plus
d'information au
sujet du fongicide
Tanos, veuillez visiter :



GROUPE

2

Nicosulfuron

Accent™ IS**HERBICIDE****UNE SÉCURITÉ POUR LA CULTURE SUR LAQUELLE VOUS POUVEZ VOUS FIER.**

L'herbicide Accent™ IS offre un contrôle exceptionnel des mauvaises herbes (graminées annuelles et vivaces) dans le maïs de grande culture, le maïs de semence² et le maïs sucré². Grâce à une protection intrinsèque pour la culture, Accent IS peut être appliqué en toute confiance sous une large gamme de conditions météorologiques et de stades de croissance.

PRÉCAUTIONS

- Ajouter un surfactant non-ionique (SNI) comme l'Agral® 90 ou l'Ag-Surf® à 2 L par 1000 L de bouillie (0,2 % v/v).
- L'agitation est nécessaire pour un mélange et une application uniformes. Le volume d'eau optimal pour l'application de Accent IS est de 140 à 190 litres d'eau par hectare (minimum de 100 litres d'eau par hectare).



Pour obtenir plus d'information au sujet de l'herbicide Accent IS, veuillez visiter :

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Cenchrus épineux
- Chienden
- Folle avoine
- Panic capillaire
- Panic d'automne
- Pied-de-coq
- Sétaire glauque¹
- Sétaire verte

CULTURES

- Maïs de grande culture
- Maïs de semence²
- Maïs sucré²

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Granulé dispersable dans l'eau
- Une bouteille de 370 grammes traite 20 acres

¹ Répression seulement. Pour une meilleure suppression, appliquer Accent IS avec Merge (0,5 % v/v) ou un SNI + NAU (0,2 % v/v + 5 L/Ha)

² Les variétés de maïs sucré et les hybrides de maïs de semence peuvent varier en ce qui a trait à leur tolérance aux herbicides, y compris l'herbicide Accent IS. Étant donné que toutes les variétés de maïs sucré et tous les hybrides de maïs de semence n'ont pas été testés pour leur tolérance à l'herbicide Accent IS, veuillez consulter votre fournisseur de semences afin d'obtenir des informations sur leur tolérance à l'herbicide Accent IS.

GROUPE

3

Propyzamide

Kerb™ SC**HERBICIDE****UNE SUPPRESSION ACTIVE DANS LE SOL CONTRE LES MAUVAISES HERBES DANS LES CULTURES ORNEMENTALES ET CERTAINES CULTURES HORTICOLES.**

Kerb™ SC est un herbicide sélectif facilement absorbé par le système racinaire pour être ensuite transporté dans les parties supérieures et se diffuser dans toute la plante.

PRÉCAUTIONS

- N'appliquer Kerb SC qu'une fois par année.
- L'activité herbicide est à son meilleur lorsque la matière organique du sol est de moins de 4 %. L'utilisation dans des sols avec plus de matière organique peut résulter en une suppression inégale ou incomplète des mauvaises herbes. Kerb SC n'est pas efficace et n'est pas recommandé pour la suppression des mauvaises herbes en prélevée sur les sols de tourbe ou dont la teneur en matière organique est élevée.
- Le pissenlit, le chardon et d'autres membres de la famille des composés ne sont pas supprimés par Kerb SC.
- Les espèces de graminées moins tolérantes (fétuque élevée, fétuque rouge traçante) peuvent subir un dommage de 10 à 15 % à la suite d'un traitement.
- NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- Pour connaître les DAAR des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.



Pour obtenir plus d'information au sujet de l'herbicide Kerb SC, veuillez visiter :

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Blé spontané
- Chienden
- Dactyle commun
- Folle avoine
- Graminées annuelles
- Lampourde glouteron
- Mil
- Orge queue d'écureuil

CULTURES

- Bleuet nain
- Cultures ornementales
- Fraise
- Laitue
- Luzerne
- Pâturage établi
- Poire
- Pomme
- Trèfle

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Suspension liquide
- 2 bouteilles de 10 L

GROUPE

4

Clopyralid

Lontrel™ XC**HERBICIDE****LA NORME POUR LA SUPPRESSION DU CHARDON.**

L'herbicide Lontrel™ XC offre une suppression éprouvée du chardon des champs et des mauvaises herbes à feuilles larges. Les producteurs lui font confiance depuis longtemps.

PRÉCAUTIONS

- Au maximum 1 application par saison pour toutes les cultures, à l'exception des canneberges.
- Les résidus de l'herbicide qui restent dans la paille peuvent être dangereux pour les plantes susceptibles, par conséquent, ne pas utiliser la paille ou des résidus de la culture traitée pour faire du compostage ou comme paillis pour les cultures de feuilles larges susceptibles. Si la paille ou les résidus de la culture sont utilisés comme litière ou aliment pour les animaux, utiliser le fumier sur des champs qui seront ensemencés avec des cultures tolérantes comme : blé, orge, avoine, seigle, graminées pour fourrage, canola ou lin. En deçà de 12 mois, sur des terres où le paillis utilisé contient des résidus de Lontrel XC, ne pas cultiver de : pois, fèves, lentilles, pommes de terre, tournesol ou autres cultures sensibles.
- Pour connaître les Délais de retour au champ (DRC) des différentes cultures, voir le tableau synthèse de référence.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'herbicide Lontrel XC, veuillez visiter :



GROUPE

2

Rimsulfuron

Prism™ SG**HERBICIDE****UNE MAÎTRISE EXCEPTIONNELLE EN POSTLEVÉE DU CHIENDENT, DE L'AMARANTE ET DES GRAMINÉES ANNUELLES.**

Les producteurs de pommes de terre et de tomates comptent sur l'herbicide Prism™ SG pour la suppression exceptionnelle des mauvaises herbes en postlevée.

PRÉCAUTIONS

- L'application pour lutter contre les graminées annuelles et le chiendent doit être faite avant que le couvert de la culture puisse nuire à la couverture par la bouillie des mauvaises herbes cibles.
- Il N'EST PAS RECOMMANDÉ de cultiver dans les 7 à 10 jours avant ou après l'application de Prism™ SG.

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'herbicide Prism SG, veuillez visiter :

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

- Chardon du Canada
- Herbe à poux
- Kudzu
- Laiteron des champs (suppression des parties épigées)
- Luzerne spontanée
- Marguerite blanche*
- Matricaire inodore
- Petite herbe à poux
- Petite oseille*
- Renouée liseron
- Sénéçon vulgaire
- Soya spontané
- Trèfle d'alsike
- Trèfles (blanc et rouge)
- Vesce
- Vesce de jargeau

* Répression seulement

CULTURES

- Amélanches
- Betterave à sucre
- Betterave de jardin
- Bleuet
- Canneberge
- Épinards
- Fraise
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Légumes crucifères (pomme et tiges)
- Maïs de grande culture
- Oignons à bulbe SEC (variétés tolérantes seulement)
- Peupliers et hybrides
- Plantations de conifères (sapin beaumier, sapin Fraser, épinette blanche, pin blanc)
- Rutabaga
- Sapin baumier (plantations d'arbres de Noël)
- Une grande variété de plantes oléagineuses, céréales et graminées. Consultez l'étiquette pour la liste complète.

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- 4 bouteilles de 2,67 L
- Solution

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Amarante à racine rouge
- Chénopode blanc*
- Chiendent
- Morelle poilue
- Panic capillaire
- Panic d'automne
- Pied-de-coq
- Sétaire glauque
- Sétaire verte

CULTURES

- Bleuets
- Canneberge
- Fruits à noyau
- Fruits à pépins
- Pommes de terre
- Raisins
- Tomates (Transformation repiquées et en champ)

PRÉPARATION DU PRODUIT ET EMBALLAGE

- Granulé soluble
- 12 bouteilles de 480 g

* Répression seulement

Groupe

2

Rimsulfuron + Nicosulfuron

Steadfast™ IS

HERBICIDE

SUPPRESSION ÉPROUVÉE DES GRAMINÉES ANNUELLES DANS LES BLEUETIERS NAINS.

L'herbicide Steadfast™ IS fournit une suppression de postlevée robuste des principales graminées annuelles, comme la sétaire verte et la folle avoine.

PRÉCAUTIONS

- Ne pas appliquer dans les 14 mois qui précèdent la récolte. Une application peut avoir lieu au printemps de l'année de germination (année non productive), avant ou après la sortie des bleuets.
- Il faudrait éviter tout contact direct des plants de bleuets avec le produit Steadfast IS lors de son application.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Blé spontané
- Canola spontané
- Folle avoine
- Sétaire verte

CULTURES

- Bleuets nains

PRÉPARATION ET EMBALLAGE

- Granulé mouillable
- 6 bouteilles de 540 g

PRODUITS BIOLOGIQUES

POURQUOI CHOISIR LES PRODUITS BIOLOGIQUES DE CORTEVA AGRISCIENCE?

GRANDIR ENSEMBLE

Les produits biologiques de Corteva Agriscience™ sont conçus pour que les exploitations restent productives et saines maintenant et pour l'avenir.

Au moyen de solutions éprouvées et prévisibles, à tous les stades de la culture, notre gamme de produits biologiques contribue à rendre les cultures plus productives. Ces produits maximisent leur potentiel. Ils les aident à utiliser les nutriments et les intrants avec plus d'efficacité. Ils améliorent les processus naturels pour aider les plantes à croître. Nous croyons que des exploitations agricoles saines sont des exploitations productives. Ce faisant, chaque exploitation agricole reste forte aujourd'hui, demain, et pour les générations à venir.

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT BIOLOGIQUE?

Les produits biologiques sont une solution innovante et durable aux plus grands défis de l'agriculture d'aujourd'hui. Ils se composent de matériaux qui existent déjà dans la nature. Certains sont des organismes bien réels, comme les bactéries bénéfiques. D'autres, comme les enzymes, s'inspirent de matériaux naturels.

LES PRODUITS BIOLOGIQUES MAXIMISENT VOS ACRES

Notre gamme regorge de nouveaux développements enthousiasmants. Soyez aux aguets pour plus de solutions biologiques pour la protection des cultures offertes par Corteva Agriscience.

biologiques

STIMULEZ LA PERFORMANCE

Activez la plante et son environnement pour maximiser la récolte en améliorant sa capacité à utiliser efficacement le sol, les nutriments, l'eau et la lumière du soleil.

AMÉLIOREZ LA RÉSILIENCE

Renforcez la vigueur des cultures pour qu'elles résistent à l'adversité et au stress, ce qui leur permet de croître en présence de stress abiotiques et de conditions météorologiques défavorables.

PROTÉGEZ LE POTENTIEL

Protégez les cultures contre les ravageurs et les maladies pour assurer leur viabilité par l'incorporation de solutions puissantes et flexibles aux programmes de protection.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'herbicide Steadfast IS, veuillez visiter :



Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer aux directives de l'étiquette du produit.

NOUVELLE FORMULATION

Utrisha™ N



BIOSTIMULANT EFFICACITÉ NUTRITIONNELLE

UTRISHA™ N BIOSTIMULANT DE L'EFFICIENCE DES NUTRIMENTS FOURNIT À LA CULTURE UNE FAÇON UNIQUE DE CAPTER L'AZOTE DURANT TOUTE LA SAISON. CE QUI AIDE LES PLANTES À ATTEINDRE LEUR PLEIN POTENTIEL DE RENDEMENT.

Utrisha™ N est un biostimulant de l'efficacité nutritive. La bactérie naturelle, *methylobacterium symbioticum* fixe l'azote de l'air et le convertit en une forme utilisable par la plante.

POURQUOI UTILISER LE BIOSTIMULANT DE L'EFFICIENCE DES NUTRIMENTS UTRISHA N ?

- Il maximise le potentiel de la culture en augmentant la disponibilité de l'azote, pour des plants plus sains et plus résistants.
- Utrisha N complète et diversifie un programme de fertilisation azotée conventionnel en fournissant de l'azote à des moments critiques du cycle de vie de la plante.
- Utrisha N est une façon simple de fournir de l'azote supplémentaire, permettant aux cultures de continuer à maximiser leur production.
- Utrisha N contient une bactérie naturelle qui fournit une source durable d'azote, ce qui diminue sa dépendance à l'absorption de l'azote du sol.

UTRISHA N AMÉLIORE L'EFFICIENCE DE L'UTILISATION DE L'AZOTE

Utrisha N fournit une source d'azote alternative et durable. Il diminue sa dépendance à l'égard de l'absorption de l'azote venant du sol. Il garantit à la plante l'accès à l'azote tout au long de la saison.

RECOMMANDATIONS

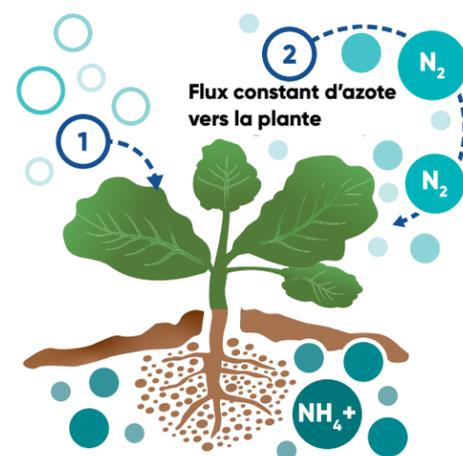
- Appliquer pendant la période de croissance active.
- Appliquer sur des cultures saines, non affectées par une mauvaise nutrition ou d'autres stress biotiques ou abiotiques.
- Appliquer lorsque la biomasse de la plante est suffisante et que la culture couvre bien le sol.
- Utiliser une eau dont la teneur totale en chlore est <2 ppm
- Utiliser une eau dont le pH est compris entre 5 et 8.
- Utrisha N est de préférence appliqué tôt le matin, lorsqu'un plus grand nombre de stomates sont ouverts.

CULTURES

- Ail
- Arbres à noix
- Arbres fruitiers à noyau
- Arbres fruitiers à pépins
- Artichaut
- Asperges blanches
- Asperges vertes
- Aubergine
- Bette à carde
- Betterave
- Betteraves sucrières
- Bleuets (nain et en corymbe)
- Brocoli
- Canneberges
- Carotte
- Céleri
- Chou
- Chou-fleur
- Citrouille
- Concombres
- Courge
- Courgettes
- Épinard
- Escarole
- Fenouil
- Fève
- Fraise
- Framboises
- Fruits de ronce
- Ginseng
- Herbes
- Laitue
- Melon
- Melon d'eau
- Mûres
- Oignon
- Oignons verts
- Patates douces
- Poireau
- Pois
- Poivre pour le paprika
- Poivron
- Pomme de terre
- Radis
- Raisins
- Romanesco
- Tomates

EMBALLAGE

- 2 sacs de 5,39 kg (caisse)



Fournit de l'azote tout au long du cycle de culture de manière efficace et contrôlée

Ce guide n'est qu'une référence. Pour obtenir plus d'information sur les directives d'utilisation, veuillez vous référer aux directives de l'étiquette du produit.



GROUPE DE CULTURES

Pour obtenir plus d'informations sur le biostimulant de l'efficacité nutritionnelle Utrisha N veuillez visiter :



LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES RAVAGEURS



La lutte antiparasitaire intégrée (LAI) est un processus de prise de décision systématique qui sous-tend une approche équilibrée de bonnes pratiques économiques et environnementales. En voici quelques principes :

- Évaluer la maladie et les populations de parasites par le dépistage et les programmes de surveillance.
- Utiliser des pratiques qui soutiennent la gestion de la résistance, y compris des doses et des techniques d'application appropriées et la rotation des groupes de produits chimiques.
- Utiliser des méthodes mécaniques, culturales et biologiques pour réduire les populations de parasites.
- Planter les mesures de suppression en utilisant la connaissance des seuils économiques pour le dommage, l'impact sur les insectes bénéfiques et la valeur de la culture.
- Conserver des dossiers sur l'utilisation des produits, les groupes de produits, l'information concernant les applications et les résultats obtenus.

Corteva Agriscience™ vous recommande de consulter votre spécialiste local ou votre consultant en protection des cultures pour toutes questions supplémentaire au sujet de la gestion de la résistance ou des recommandations de LAI.

GROUPES ET SOUS-GROUPES DE CULTURES – NUMÉRO ET NOM	DENRÉES REPRÉSENTATIVES	DENRÉES
1. Légumes en racines et en tubercules	Carotte, pomme de terre, patate sucrée, radis, betterave à sucre	Arracacha; marante; crosne du Japon; topinambour; betterave potagère; betterave à sucre; bardane comestible; canna comestible; carotte; manioc, amer et doux; céleri-rave; chayotte (racine); cerfeuil tubéreux; chicorée; souchet comestible; taro; gingembre; ginseng; raifort; curcuma d'Amérique; persil à grosse racine; panais; pomme de terre; radis; daikon; rutabaga; salsifis; scorsonère; scolyme; chervis; patate douce; tanier; curcuma; navet; dolique tubéreux; igname
1A Sous-groupe Légumes en racines	Carotte, radis et betterave à sucre	Betterave potagère; betterave à sucre; bardane comestible; carotte; céleri-rave; cerfeuil tubéreux; chicorée; ginseng; raifort; persil à grosse racine; panais; radis; daikon; rutabaga; salsifis; scorsonère; scolyme; chervis; navet
1B. Sous-groupe Légumes en racines (sauf la betterave à sucre)	Carotte et radis	Betterave potagère; bardane comestible; carotte; céleri-rave; cerfeuil tubéreux; chicorée; ginseng; raifort; persil à grosse racine; panais; radis; daikon; rutabaga; salsifis; scorsonère; scolyme; chervis; navet
1C. Sous-groupe Légumes en racines et en cormes	Pomme de terre	Arracacha; marante; crosne du Japon; topinambour; canna comestible; manioc, amer et doux; chayotte (racine); souchet comestible; taro; gingembre; curcuma d'Amérique; pomme de terre; patate douce; tanier; curcuma; dolique tubéreux; igname
1D. Sous-groupe Légumes en tubercules et en cormes (sauf la pomme de terre)	Patate douce	Arracacha; marante; crosne du Japon; topinambour; canna comestible; manioc, amer et doux; chayotte (racine); souchet comestible; taro; gingembre; curcuma d'Amérique; patate douce; tanier; curcuma; dolique tubéreux; igname
2. Feuilles de légumes en racines et en tubercules (consommation humaine ou alimentation animale)	Navet et betterave potagère ou betterave à sucre	Betterave potagère; betterave à sucre; bardane comestible; carotte; manioc, amer et doux; céleri-rave; cerfeuil tubéreux; chicorée; taro; panais; radis; daikon; rutabaga; scorsonère; patate douce; tanier; navet; igname
3. Légumes en bulbes	Oignon vert et oignon	Ail; rocambole; poireau; oignon (vert et ordinaire); ciboule; échalote
3-07. Légumes en bulbes	Oignon, bulbe et oignon vert	Ciboulette, feuilles fraîches; hémérocalle, bulbe; hosta « Elegans »; fritillaire, bulbe; fritillaire, feuilles; ail, bulbe; ail d'Orient, bulbe; ail rocambole, bulbe; kurrat; ail penché; poireau; ail des bois; lis, bulbe; oignon « Beltsville bunching »; oignon, bulbe; oignon de Chine, bulbe; oignon, frais; oignon vert; ail chinois; oignon perle; oignon patate, bulbe; rocambole, bulbilles; ciboule, feuilles; échalote, bulbe; échalote, feuilles fraîches; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
3-07A. Sous-groupe Oignon, bulbe	Oignon, bulbe	Hémérocalle, bulbe; fritillaire, bulbe; ail, bulbe; ail d'Orient, bulbe; ail rocambole, bulbe; lis, bulbe; oignon, bulbe; oignon de Chine, bulbe; oignon perle; oignon patate, bulbe; échalote, bulbe
3-07 B. Sous-groupe Oignon vert	Oignon vert	Ciboulette, feuilles fraîches; ciboulette chinoise, feuilles fraîches; hosta « Elegans »; fritillaire, feuilles; kurrat; ail penché; poireau; ail des bois; oignon « Beltsville bunching »; oignon, frais; oignon vert; ail chinois; rocambole, bulbilles; ciboule, feuilles; échalote, feuilles fraîches
4-13. Légumes-feuilles	Laitue pommée, laitue frisée, épinard et feuilles de moutarde	Amarante tricolore; roquette; aster des Indes; bident poilu; rapini; brocoli chinois; moutarde d'abyssinie; chou à grosses côtes; caya blanc; cham-chwi; cham-na-mul; cerfeuil, feuille fraîche; chou pak-choï; chipilin; chrysanthème des jardins; coriandre, feuille fraîche; chou cavalier; mâche; cosmos; cresson alénois; cresson de terre; pissenlit; dang-gwi; aneth, feuille fraîche; oseille; dol-nam-mul; ebolo; endive; scarole; grassé; foo yip; chénopode Bon-Henri; chou à faucher; chénopode de berlandier; jute, feuille; chou frites; laitue amère; laitue pommée; laitue frisée; maca; mizuna; feuille de moutarde; arroche; persil, feuille fraîche; plantain lancéolé; primevère des jardins; pourpier potager; pourpier d'hiver; radicchio; radis, feuille; colza, feuille; roquette sauvage; bourse-à-pasteur; Épinard (baselle, Nouvelle-Zélande); chénopode géant; bette à carde; calalou; navet, feuille; herbe-le-rail; watercress; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
4-13A. Sous-groupe Légumes-feuilles	Laitue pommée, laitue frisée et épinard	Amarante tricolore; aster des Indes; bident poilu; caya blanc; cham-chwi; cham-na-mul; cerfeuil, feuille fraîche; chipilin; chrysanthème des jardins; coriandre, feuille fraîche; mâche; cosmos; pissenlit; dang-gwi; aneth, feuille fraîche; oseille; dol-nam-mul; ebolo; endive; scarole; grassé; foo yip; chénopode Bon-Henri; chénopode de berlandier; laitue amère; laitue pommée; laitue frisée; arroche; persil, feuille fraîche; plantain lancéolé; primevère des jardins; pourpier potager; pourpier d'hiver; radicchio; Épinard (baselle, Nouvelle-Zélande); chénopode géant; bette à carde; calalou; herbe-le-rail; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

GROUPES ET SOUS-GROUPES DE CULTURES – NUMÉRO ET NOM	DENRÉES REPRÉSENTATIVES	DENRÉES
4-13B. Sous-groupe Légumes-feuilles du genre Brassica	Feuilles de moutarde	Roquette; rapini; brocoli chinois; moutarde d'abyssinie; chou à grosses côtes; chou pak-choï; chou cavalier; cresson alénois; cresson de terre; chou à faucher; jute, feuille; chou frites; maca; mizuna; feuille de moutarde; radis, feuille; colza, feuille; roquette sauvage; bourse-à-pasteur; navet, feuille; watercress; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.
5-13. Légumes-tiges et légumes- fleurs du genre Brassica	Brocoli ou chou-fleur et chou pommé	Brocoli; chou de Bruxelles; chou pommé; chou chinois (pé-tsai); chou-fleur; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
6. Graines et gousses de légumineuses	Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.); tout cultivar de gousses récoltées de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.); tout cultivar à graines récoltées sèches de pois (<i>Pisum</i> spp.); tout cultivar de gousses récoltées de pois (<i>Pisum</i> spp.); soja	Lupin (<i>Lupinus</i> spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima, le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot d'Espagne, le haricot vert, le haricot tépary et le haricot jaune); dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir); gourgane (fève des marais); pois chiche; guar; pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); dolique d'Égypte; lentille; pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le petit pois anglais, le pois des champs, le petit pois de jardin, le petit pois vert, le pois mange-tout et le pois sugar snap); pois cajan sec; soja; soja (graines immatures); pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>)
6A. Sous-groupe Légumineuses à gousse comestible	Tout cultivar de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) à gousse comestible; tout cultivar de pois (<i>Pisum</i> spp.) à gousse comestible	Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); pois cajan sec; soja (graines immatures); pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>)
6B. Sous-groupe Légumineuses vertes à écosser	Tout cultivar de haricots (<i>Phaseolus</i> spp.) verts à écosser; tout cultivar de pois (<i>Pisum</i> spp.) verts à écosser	Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris la graine verte de haricot de Lima); gourgane (fève des marais); dolique à œil noir (<i>Vigna</i> spp.); pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin et le petit pois vert); pois cajan
6C. Sous-groupe Graines sèches de légumineuses (sauf le soja)	Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (<i>Phaseolus</i> spp.); tout cultivar à graines récoltées sèches de pois (<i>Pisum</i> spp.)	Lupin (<i>Lupinus</i> spp., y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le petit haricot blanc, le haricot de Lima (sec), le haricot pinto et le haricot tépary); dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois zombi); gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); pois chiche; guar; dolique d'Égypte; lentille; pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois de grande culture); pois cajan
8-09. Légumes-fruits	Tomate de grosseur standard et un cultivar de petite tomate; poivron et un cultivar de petit piment autre que poivron	Aubergine d'Afrique; tomate du désert; poivron; cocona; tomate groseille; aubergine; morelle scabre; baie de Goji; cerise de terre; bicorne; narangille; okra; fausse aubergine; pépino; piment autre que poivron; roselle; aubergine écarlate; morelle réfléchie; tomate; tamarille; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
8-09A. Sous-groupe Tomates	Tomate (tomate de grosseur standard et un cultivar de petite tomate)	Tomate du désert; cocona; tomate groseille; morelle scabre; baie de Goji; cerise de terre; narangille; morelle réfléchie; tomate; tamarille; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
8-09B. Sous-groupe Piments et aubergines	Poivron et un cultivar de piment autre que petit poivron	Aubergine d'Afrique; poivron; aubergine; bicorne; piment autre que poivron; okra; fausse aubergine; pépino; roselle; aubergine écarlate; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
8-09C. Sous-groupe Piments autres que poivrons et aubergines	Un cultivar de petit piment autre que poivron ou un cultivar de petite	Aubergine d'Afrique; aubergine; bicorne; piment autre que poivron; okra; fausse aubergine; pépino; roselle; aubergine écarlate; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
9. Cucurbitacées	Concombre, melon véritable et courge d'été	
9A. Sous-groupe Melon	Cantaloup	Pastèque à confire; melon véritable; pastèque
9B. Sous-groupe Courge et concombre	Tout cultivar de courge d'été et de concombre	Chayotte (fruit); courge cireuse; concombre; concombre des Antilles; gourde comestible; momordique (<i>Momordica</i> spp.); citrouille; courge d'été; courge d'hiver
11-09. Fruits à pépins	Pomme et poire	Pomme; azérole; pommette; nèfle du Japon; cenelle; nèfle; poire; poire asiatique; coing; coing de Chine; coing du Japon; tejocote; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées

GROUPES ET SOUS-GROUPES DE CULTURES – NUMÉRO ET NOM	DENRÉES REPRÉSENTATIVES	DENRÉES
12-09. Fruits à noyau	Cerise douce ou acide, pêche, prune ou prune à pruneau	Abricot; abricot du Japon; cerise noire du Mexique; cerise tardive; cerise de Nankin; cerise douce; cerise acide; cerise de Virginie; jujube; nectarine; pêche; prune; prune d'Amérique; prune maritime; prune noire du Canada; prune myrobolan; prune chickasaw; prune de Damas; prune japonaise; prune Klamath; prune à pruneau; prucot; prunelle; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées
13-07. Petits fruits	Mûre ou framboise, bleuet en corymbe, baie de sureau ou mûre véritable, raisin, fraise et kiwi	Raisin de vigne de l'Amour; aronie; baie de cirier; raisin d'ours; myrtille; mûre (y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides connus en anglais SOUS des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora); bleuet en corymbe; bleuet nain; gabelle odorante; baie de shepherdie; fruit de cudrane; goyave du Chili; cerise de cerisier de Virginie; chicouté; canneberge; pimbina; cassis noir; gabelle rouge; baie de sureau; baie d'épine-vinette commune; groseille à maquereau; raisin; camerise; baie de gaylussaquier; casseille; amélanche; kiwi; kiwi de Sibérie; airelle rouge; fruit de passiflore purpurine; grain de poivre de Tasmanie; mûre véritable; fruit de kunzea; goyave du Chili; cerise de cerisier de Virginie; chicouté; canneberge; pimbina; cassis noir; gabelle rouge; baie de sureau; baie d'épine-vinette commune; groseille à maquereau; raisin; camerise; baie de gaylussaquier; casseille; amélanche; kiwi; kiwi de Sibérie; airelle rouge; fruit de passiflore purpurine; grain de poivre de Tasmanie; mûre véritable; phalsa; cerise de cerisier de Pennsylvanie; framboise, noire et rouge; fruit de Syzygium luehmannii; baie de salal; fruit de schizandre; argouse; corne; fraise; framboise sauvage; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07A. Sous-groupe Mûres et framboises	Mûre ou framboise	Mûre; mûre de Logan; framboise, noire et rouge; framboise sauvage; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07B. Sous-groupe Petits fruits des genres Ribe, Sambucus et Vaccinium	Bleuet en corymbe	Aronie; bleuet en corymbe; bleuet nain; gabelle odorante; goyave du Chili; pimbina; cassis noir; gabelle rouge; baie de sureau; baie d'épine-vinette commune; groseille à maquereau; camerise; baie de gaylussaquier; casseille; amélanche; airelle rouge; gabelle indigène; baie de salal; argouse; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07C. Sous-groupe Petits fruits d'arbre ou de grand arbuste	Baie de sureau ou mûre véritable	Baie de cirier; baie de shepherdie; fruit de cudrane; cerise de cerisier de Virginie; baie de sureau; amélanche; grain de poivre de Tasmanie; mûre véritable; phalsa; cerise de cerisier de Pennsylvanie; fruit de Syzygium luehmannii; baie de salal; corne; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07D. Sous-groupe Petits fruits de plantes grimpeuses	Raisin et kiwi	Raisin de vigne de l'Amour; groseille à maquereau; raisin; kiwi; kiwi de Sibérie; fruit de passiflore purpurine; fruit de schizandre; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07E. Sous-groupe Petits fruits de plantes grimpeuses, sauf le raisin	Kiwi	Raisin de vigne de l'Amour; groseille à maquereau; kiwi; kiwi de Sibérie; fruit de passiflore purpurine; fruit de schizandre; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07F. Sous-groupe Petits fruits de plantes grimpeuses, sauf le kiwi	Raisin	Raisin de vigne de l'Amour; groseille à maquereau; raisin; kiwi de Sibérie; fruit de passiflore purpurine; fruit de schizandre; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07G. Sous-groupe Petits fruits de plantes naines	Fraise	Raisin d'ours; myrtille; bleuet nain; chicouté; canneberge; airelle rouge; fruit de kunzea; pain de perdrix; fraise; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
13-07H. Sous-groupe Petits fruits de plantes naines, sauf l es fraises	Canneberge	Raisin d'ours; myrtille; bleuet nain; chicouté; canneberge; airelle rouge; fruit de kunzea; pain de perdrix; cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures
14. Noix	Amande et pacane	Amande; faîne; noix du Brésil; noix de noyer cendré; noix de cajou; châtaigne; châtaigne de chinquapin; aveline; noix de caryer; noix de macadamia; pacane; noix de noyer noir et noix commune
22. Légumes-bulbes, légumes- tiges et légumes-pétioles	Asperge et céleri	Agave; aloes; asperge bambou, pousse; cardon; céleri; céleri chinois; laitue asperge; fenouil de Florence, feuilles fraîches et bulbes; fougère comestible; pétasite du Japon; crambe maritime; chou-rave; cœur de palmier; figue de Barbarie; opuntia d'Engelmann; rhubarb; udo; zuiki; cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

Des questions ?

Visitez-nous à [Horticulture.corteva.ca/fr](https://horticulture.corteva.ca/fr) pour trouver
votre spécialiste horticole Corteva Agriscience™.